



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 117 (2018), p. 203-237

Anke Ebel, Benoît Lurson, Franck Mourot

Un dépôt de fondation découvert dans le temple de Touy. Étude micro-stratigraphique, étude céramologique et étude de synthèse

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ?????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

Un dépôt de fondation découvert dans le temple de Touy

Étude micro-stratigraphique, étude céramologique et étude de synthèse

ANKE EBEL, BENOÎT LURSON, FRANCK MOUROT

INTRODUCTION

Le temple de Touy est ce monument ruiné et contigu au Ramesseum sur son côté nord-est, construit par Ramsès II et consacré à sa mère, Touy, et sans doute aussi à sa grande épouse royale, Néfertari¹. Depuis 2010, ce site fait l'objet d'une fouille systématique, qui a pour cadre depuis 2014 une coopération en matière de recherche entre l'Ägyptologisches Institut der Universität Leipzig et la Mission archéologique française de Thèbes-Ouest (Centre national de la recherche scientifique)². Cinq campagnes ont eu lieu, que leurs objectifs scindent en deux phases³.

De 2010 à 2012, il s'agissait surtout de clarifier les relations entre le temple de Touy et un monument qui, d'après les résultats de la fouille entreprise en 1931 sous la direction d'Uvo Hölscher, l'aurait précédé et serait à dater de Séthi I^{er}⁴. Cette phase de la fouille a permis de montrer qu'il n'y avait jamais eu de monument antérieur au temple de Touy, mais un projet architectural avorté, qu'il convient du reste de dater également du règne de Ramsès II. En 2014, ce premier objectif ayant été atteint, l'étude des périodes plus récentes de l'histoire du site est devenue l'objectif principal du travail, qui a ainsi pu entrer dans sa seconde phase. Jusqu'à présent, cette dernière a donné lieu à la fouille de quatre tombes à puits de la nécropole de

¹ Cf. PM II², p. 442, sous l'entrée « Small double-temple of Sethos I ». On doit à C. Desroches-Noblecourt (1973, p. 42; 1982, p. 242-243) d'avoir établi cette double dédicace.

² Pour la coopération avec l'université de Leipzig, on verra le rapport d'activité de la Mission archéologique française de Thèbes-Ouest téléchargeable à l'adresse

suivante : http://www.mafto.fr/wp2_mafto/wp-content/uploads/2016/03/RapportMission2015s.pdf (introduction et section I.1.2). De 2010 à 2012 (il n'y a pas eu de campagne en 2013), ce projet a associé la Freie Universität Berlin et la MAFTO.

³ Pour les problématiques et résultats de ces fouilles, cf. LURSON 2012;

LURSON 2013; DEMARÉE, LURSON, MOJE 2014; LURSON *et al.* 2015; LURSON 2016; LURSON 2017a, p. 17-24; LURSON (éd.) 2017; LURSON, MOUROT 2018.

⁴ Pour cette fouille, cf. HÖLSCHER 1932, p. 54-65; HÖLSCHER 1941, p. 71-82.

la Troisième Période intermédiaire qui s'est établie dans le temple (campagnes 2014 et 2015). Elle a permis la découverte de la tombe de la divine adoratrice Karomama (*tpq* 840 av. J.-C. ; XXII^e dynastie). La fouille du temple s'est poursuivie, mais avec deux axes de recherche adaptés aux résultats de la première phase du travail : préciser l'état d'avancement du premier projet architectural au moment de son abandon, et étudier les aspects conceptuels, tout autant que techniques, du passage de ce projet à celui du temple de Touy. C'est dans ce cadre que le dépôt de fondation publié ici a été découvert.

De 2010 à 2012, le secteur des sanctuaires et la tranchée de fondation du mur le séparant du secteur des salles hypostyles ont été fouillés, ainsi qu'une bande d'environ 2 m de large courant le long du mur périmétral nord-est aujourd'hui détruit du Ramesseum⁵. En 2014, on a donc pu commencer la fouille du secteur adjacent, à savoir celui des salles hypostyles. Cette fouille fut toutefois ralentie par l'épaisseur du remblai de la fouille de 1931 [Us 1002] dans la tranchée de fondation du mur séparant ce secteur de la cour, qui dépassait en effet 1 m en certains endroits. En 2015, presque toute la moitié nord-est de la salle hypostyle nord-est et les tranchées de fondation des murs restaient encore à fouiller, avec une épaisseur de remblai, là encore, d'environ 1 m. Pour des raisons cette fois logistiques, la fouille ne progressa pas aussi vite qu'elle aurait pu, et ce n'est que le dernier jour de la campagne, le 19 novembre 2015, que le quart nord de la salle hypostyle nord-est fut atteint, au prix toutefois d'une réduction de l'aire de fouille (pl. 1 et 2, A).

Dans cette zone occupée par le remblai de 1931 [Us 1002], la technique de fouille a consisté dans des passes mécaniques d'environ 30 cm d'épaisseur, par paliers descendant en direction du sud-est, tout en surveillant d'éventuelles modifications de texture et/ou de structure du remblai susceptibles d'indiquer la présence de couches antérieures encore en place, lesquelles étaient alors dégagées de manière extensive. Puis, à une trentaine de centimètres au-dessus du conglomérat, lorsque aucune couche antérieure à 1931 n'était rencontrée, cette technique a cédé la place à une fouille extensive, destinée à dégager la surface du conglomérat (pl. 2, A). Il est apparu que le peu de temps restant ne permettrait pas de terminer la fouille de ce secteur, mais il convenait de la conduire aussi loin que possible avant de la suspendre, en dégagant le sol géologique et les couches antérieures à 1931 sur une surface suffisante, afin d'avoir une vision aussi précise que possible de l'archéologie de la salle. C'est alors qu'une couche limoneuse brun clair, épaisse, compacte et adhérente au conglomérat a été dégagée [Us 1197]. Après un décapage superficiel de cette couche, des tessons badigeonnés de blanc et posés à plat, ainsi que des céramiques miniatures, sont apparus à environ 0,40 m à l'est de la colonne CL1201 (carré 10/15 ; pl. 1). L'Us 1197 fut ensuite démontée autour de ces céramiques, puis l'aire nettoyée, de manière à les dégager le plus complètement possible pour en faciliter la fouille (pl. 2, B).

À la suite de ces nettoyages, et comme aucune structure ni aucune autre couche ne se trouvait à proximité immédiate, une fouille micro-stratigraphique du dépôt, dont Franck Mourot a bien voulu se charger, a pu être menée dans de bonnes conditions⁶. Les résultats en sont

⁵ Pour l'avancée des travaux à la fin de la campagne 2012, on verra le plan général publié dans LURSON 2013, p. 145, fig. 2.

⁶ La couverture photographique de la fouille a été assurée étape par étape par Jean-Claude Sztuka. Je l'en remercie chaleureusement.

présentés ci-après. Bien que toute l'opération ait dû se dérouler en quelques heures seulement, les céramiques ont pu être étudiées sur place de manière satisfaisante⁷, comme l'explique Anke Ebel ci-dessous. Seuls les tessons de jarre n'ont pu être étudiés que partiellement en 2015. Leur étude n'a pas pu être achevée pendant les campagnes 2016 et 2017 organisées par la MAFTO, la possibilité d'y prendre part ne nous ayant pas été offerte. En dépit de cela, la méthode de fouille, l'étude céramologique et la documentation réalisée sur place permettent une première publication et une étude préliminaire de ce dépôt.

BL

LE DÉPÔT DE FONDATION DP1199 : ÉTUDE MICRO-STRATIGRAPHIQUE

Lors de la fouille de la salle hypostyle nord-est du temple de Touy, le décapage superficiel puis le démontage partiel d'une couche de limon [Us 1197] ont révélé la présence de tessons de jarre posés à plat sur leur côté intérieur et mêlés à des céramiques miniatures, qu'ils recouvraient en grande partie (pl. 2, B et 3). Quelques-uns de ces tessons et de ces céramiques présentaient des cassures anciennes, sans aucun doute consécutives à leur écrasement sous le poids des couches accumulées au-dessus d'eux, jusqu'au sol construit de la salle hypostyle. Sans qu'il soit possible de dire si cela fut intentionnel, l'ensemble s'inscrivait dans un triangle orienté ouest-est, dont la hauteur était d'environ 0,80 m et la base d'environ 0,60 m. Au nord de l'ensemble, des pierres en calcaire non taillées disposées en étoile ont pu faire fonction de parement de protection. Elles sont recouvertes de limon adhérent, qui leur donne l'aspect de morceaux de briques crues⁸. Le limon étant le matériau constitutif de l'Us 1197, cette adhérence peut s'expliquer par l'utilisation, pour la constitution de cette unité stratigraphique, de limon mélangé à de l'eau. Le dépôt d'une couche humide expliquerait aussi son adhérence à la surface nivelée du conglomérat calcaire [Us 1180].

Puis, lors d'une extension des nettoyages de surface vers le sud-est, de manière à libérer le plus largement possible l'aire de fouille, une fosse fut dégagée à environ 0,30 m de l'ensemble des tessons (pl. 3 et 4, A). La couche de remblaiement de la fouille de 1931 [Us 1002] en formait le remplissage. La découverte de cette fosse a appuyé fortement l'interprétation initiale de l'ensemble des tessons et des céramiques consistant à voir en eux un dépôt de fondation, dont cette fosse désormais vide serait la seconde « moitié ». Dans cette perspective, il fallait s'attendre à ce que l'ensemble des céramiques ne fût pas simplement un dépôt de surface, mais constituât la partie supérieure du comblement d'une fosse. Cela nécessitait de conduire une fouille micro-stratigraphique. L'hypothèse s'est révélée juste, et la méthode de fouille choisie a permis de restituer les séquences qui ont présidé à la constitution de ce dépôt de fondation.

⁷ Par ailleurs, après notre départ, Jocelyne Hottier-Gravaise a procédé à une série de mesures et à une couverture photographique exhaustive des céramiques miniatures, selon un protocole strict établi par Anke Ebel.

⁸ On notera que des « échantillons de matériaux » peuvent faire partie du mobilier de dépôts de fondation ; cf. AZIM 1982, p. 105-106 (avec n. 52 p. 105 ; citation p. 105) ; MARCHAND 2004, p. 8. On pourrait donc se demander si ces

pierres en calcaire n'appartiennent pas à cette catégorie d'objets, mais la manière dont elles furent « noyées » dans le limon ne plaide sans doute pas en faveur de cette identification. [Note BL]

Précisons que ces séquences ne consistent pas en des versements successifs de différents remblais, le remblai de la fosse étant au contraire uniforme et constitué du même matériau que l'Us 1197, mais bien en des dépôts successifs de mobilier. Aussi la mise en séquence de la micro-stratigraphie permet-elle d'opérer une approche du geste même du dépôt cérémoniel du mobilier, contribuant ainsi à alimenter le corpus d'informations sur l'archéologie du rituel. Cinq séquences ont pu être individualisées, avant que le dépôt ne soit recouvert par l'Us 1197.

En une première séquence (Us 1199 ; pl. 3), les deux fosses constituant le dépôt de fondation ont été excavées dans la surface nivelée du conglomérat calcaire [Us 1180] (pl. 7, B⁹). Rien dans leur étude stratigraphique ni dans celle de l'aire où elles se trouvent n'indique que leur excavation ait pu relever de deux actes distants dans le temps. Elles procèdent donc, selon toute vraisemblance, du même acte de creusement [Us 1199]. La fosse aux céramiques porte le numéro DP1199A, et la fosse vide le numéro DP1199B. Orientée sud-est/nord-ouest, la première fosse est de forme sub-rectangulaire et mesure 0,95 m de long sur 0,75 m de large. La seconde est de forme ovoïdale. Son orientation est identique à celle de la fosse DP1199A, même si on relève une légère rotation de son axe longitudinal vers le nord. Ses dimensions avoisinent aussi celles de la fosse A : 0,95 m de long et 0,65 m de large. La profondeur des deux fosses est de 0,25 m environ.

La fosse DP1199B étant comblée par l'Us 1002, sa fouille ne permet pas de reconstituer les phases intermédiaires de son histoire, entre son excavation vers 1279 av. J.-C. et son remblaiement en 1931 apr. J.-C. Les séquences suivantes ne concerneront donc que la fosse DP1199A.

En une deuxième séquence (Us 1198.4 ; pl. 3), un petit tertre de sable jaunâtre finement tamisé a été élevé au fond de la fosse (pl. 6). Sa forme indique qu'il a été constitué à la main, sans doute par rapprochement des deux paumes entre elles. Cet aménagement constitue, de toute évidence, un premier geste visant à préparer le fond du dépôt pour y recevoir les céramiques. La stratigraphie montre que c'est aussi pendant cette phase que l'espace de la fosse a été rétréci par comblement de sa partie nord avec du limon, sur lequel les pierres en calcaire mentionnées ci-dessus sont posées. Deux tessons ont également été retrouvés, qui semblent avoir servi de support aux éléments de soutènement mis en place lors de la séquence suivante. Il n'est donc pas à exclure qu'ils relèvent plutôt de cette dernière.

Lors de cette troisième séquence (Us 1198.3 ; pl. 3), un morceau de tissu (TC15.1198.3.T-01) a été déposé sur la butte de sable (pl. 6 et 7, A). La petite dimension de cette pièce de tissu et son positionnement au sommet du tertre montrent que cet aménagement est un geste délibéré, vraisemblablement lié lui aussi à la préparation du dépôt des céramiques. Peut-être est-ce une façon d'isoler le sable sous-jacent du récipient qui a été posé à sa surface. Ce récipient est un fond d'amphore placé debout (pl. 5). Il a été soigneusement calé par des morceaux de calcaire et du limon. Comme ceux situés au niveau de l'Us 1198.1 et évoqués ci-dessus, ces morceaux de calcaire sont recouverts de limon. On en déduira que le limon manipulé lors de cette phase était sans doute aussi mélangé à de l'eau. La question de l'utilisation éventuellement rituelle de l'eau ou de libation à partir d'autres liquides (vin, bière, etc.) est posée par la concentration des céramiques miniatures qui ont été déposées sur le fond d'amphore lors de la séquence suivante.

⁹ Les planches 2, B et 4-7 se présentent dans l'ordre des étapes de la fouille. L'accent étant mis dans le texte

sur les séquences ayant présidé à la constitution du dépôt de fondation, cet ordonnancement inversé par rapport au

texte est destiné à permettre au lecteur de suivre aussi le déroulé de la fouille en se reportant aux planches.

Lors d'une quatrième séquence (Us 1198.2; pl. 3), une céramique miniature imitant une amphore (pl. 8 et 9, n° 6d) a en effet été posée sur le fond d'amphore de l'Us 1198.3. Autour d'elle ont été réparties trois céramiques miniatures (pl. 8, n° 2b, 3b et 6a) et dix tessons (pl. 4). C'est lors de cette phase que la fosse a été comblée autour des céramiques. Le matériau utilisé est de même texture et de même couleur que le matériau utilisé pour l'Us 1197.

Enfin, lors de la cinquième et dernière séquence (Us 1198.1; pl. 3), 10 céramiques ont été déposées à la surface de l'Us 1198.2 et pour partie recouvertes par de larges tessons formant la partie sommitale du dépôt (pl. 4, A). La disposition des tessons démontre un acte délibéré de scellement¹⁰. L'ensemble a ensuite été recouvert par l'Us 1197, une strate qu'on ne peut toutefois rattacher strictement à la fosse, puisqu'elle s'étend largement autour d'elle. La reprise de la fouille devrait permettre d'en déterminer l'étendue avec plus de précision.

La découverte exceptionnelle que représente un dépôt de fondation encore intact et la méthode adoptée pour sa fouille, facilitée par sa situation, ont permis de reconstituer les gestes qui ont présidé au dépôt de son mobilier céramique. Le soin apporté à ce dépôt, le choix de matériaux diversifiés en fonction des séquences, comme le sable tamisé, ou encore l'utilisation d'une pièce de tissu, tout montre que la constitution de ce dépôt ressortit d'une action ritualisée procédant d'une succession d'au moins quatre temps principaux. En ce sens, la fouille de la fosse DP1199A enrichit utilement les problématiques liées à l'archéologie du rituel.

FM

DIE KERAMIKGEFÄßE AUS DEM GRÜNDUNGSDEPOT DES TUJA-TEMPELS: UNTERSUCHUNG

Die *in situ* angetroffene Grube DP1199A mit der dazu gehörenden Keramik wurde wenige Stunden vor Beendigung der Kampagne 2015 entdeckt und freigelegt (Taf. 1 und 2, B). Nichtsdestotrotz konnten vor Ort die Miniaturgefäße geklebt sowie der Ton und die Herstellungsart bestimmt werden. Sechs Gefäße wurden noch auf der Fläche gezeichnet (1a; 3a; 3d; 3e; 5a; 6d), die anderen acht Zeichnungen wurden anhand von Fotografien gefertigt¹¹. Aus Zeitgründen konnten die in der Deponierung bezeugten großen Wandscherben nicht zusammengesetzt werden und die Farbbestimmung ihres Tones sowie ihrer Überzüge musste unterbleiben. Ihre Nacharbeitung anhand von Fotografien würde zu Farbverfälschungen führen, sodass hiervon abgesehen wird.

¹⁰ Comparer avec LETELLIER 1977a, col. 908, qui mentionne, comme possibilité de scellement, « une grande poterie jouant le rôle de couvercle ».

¹¹ Die Miniaturgefäße wurden mit Hilfe von Praktikanten geklebt, sodass in dieser Zeit bereits die Zeichnungen gefertigt und die Tonart sowie die

Herstellungsart bestimmt werden konnten. Für die erwähnten Fotos, s. oben, Fußnote 7.

Die Fundsituation

[Taf. 3]

Wie die stratigraphische Untersuchung zeigte, konnte die Grube DP1199A in fünf Schichten (Us 1198.1–1198.4 und Us 1199) untergliedert werden, die jeweils einer Sequenz seines Baus entsprechen, wobei vier davon (Us 1198.1–4) Keramik enthielten (Taf. 3).

In der Us 1198.1 traten 10 Miniaturgefäße (Taf. 8 und 9, Nr. 1a, 2a, 3a, 3c–3e, 4a, 5a, 6b und 6c) zutage, die teilweise unter 34 großen, dickwandigen Wandscherben lagen (Taf. 2, B und 3). Acht Miniaturgefäße waren nahezu vollständig erhalten (ca. 70–95 %), sodass ihre Form deutlich zu erkennen war und sie als Ganzes aus dem Boden geborgen werden konnten. Einzelne Scherben lagen direkt neben den jeweiligen Gefäßen und mussten nicht innerhalb des Depots gesucht werden. Stark zerscherbt war hingegen das Gefäß 6b (Taf. 8 und 9). Seine Scherben lagen jedoch so dicht beieinander, dass bis zu 90 % seines Gefäßkörpers rekonstruiert werden konnten. Die Miniaturschüssel 4a (Taf. 8) zeigt mit ca. 40 % den geringsten Erhaltungszustand aller aufgefundenen Miniaturgefäße. Zu ihm sind keine weiteren Scherben bezugt. Neun Miniaturgefäße lagen auf der Seite. Die Miniaturschüssel 4a lag mit dem Boden nach oben.

In der Us 1198.2 wurde das zentral in der Deponierung abgelegte, mit der Vorderseite im Boden liegende, vollständig erhaltene Miniaturgefäß 6d nachgewiesen (Taf. 4, B, 8 und 9). Nördlich und südlich von ihm waren drei, ebenfalls der Schicht zuzuweisende, stark in sich zusammengefallene Miniaturgefäße (2b; 3b; 6a) auszumachen, deren Formen bis zu 80 % wiederhergestellt werden konnten (Taf. 8 und 9, Nr. 2b, 3b und 6a). Südlich vom Miniaturgefäß 6d lagen 10 größere Wandscherben (Taf. 4, B).

Die Us 1198.3 wurde durch einen ebenfalls zentral in der Deponierung platzierten, auseinander gebrochenen Gefäßboden dominiert (Taf. 5). Seine spitz zulaufende Form deutet auf eine Amphore hin. Unter dem Gefäßboden wurde ein Stück Stoff nachgewiesen (TC15.1198.3.T-01; Taf. 7, A).

Der Gefäßboden als auch der Stoff standen auf einem kleinen Sandhügel, neben dem zwei Wandscherben festgestellt wurden (Us 1198.4; Taf. 6).

Die Keramik

Insgesamt in dem Gründungsdepot nachgewiesen sind 10 Miniaturgefäße und 34 Wandscherben in der Us 1198.1, vier Miniaturgefäße und 10 Wandscherben in der Us 1198.2, ein spitz zulaufender Gefäßboden (+ Stoff) in der Us 1198.3 sowie zwei Wandscherben in der Us 1198.4.

Die Wandscherben der Us 1198.1

[Taf. 2, B]

Auffällig ist, dass lediglich Wandscherben, keine Scherben mit diagnostischen Merkmalen, wie Ränder, Henkel und Böden, aufgefunden wurden. Die aus Nilton C gefertigten, ca. 1,0–1,5 cm dicken Scherben zeigen im Bruch als Magerung eine Textur aus feinem Sand, groben dunklen Steinchen sowie pflanzlichen Partikeln, womit sie vermutlich alle demselben

Gefäß angehörten¹². Die Drehrillen auf der Innen- und Außenseite bezeugen die Herstellung auf der Töpferscheibe. Die Brüche der Scherben verweisen auf eine oxidierende Brennatmosfera. Typisch für die Wandscherben ist ein dicker, schlickerartiger, cremefarbener Überzug, der sich sowohl auf der Innen- und Außenseite als auch bei einigen Scherben auf dem Bruch nachweisen lässt. Weiterhin zeigen alle Wandscherben eine lediglich geringe Krümmung, wie sie bei großen Vorratsgefäßen, z.B. Amphoren, vorkommt.

Die Wandscherben der Us 1198.2

[TAF. 4, B]

In dieser Schicht sind ebenfalls nur Wandscherben, keine diagnostischen Scherben, bezeugt. Die aus Nilton C gefertigten Scherben sind mit feinem Sand, groben dunklen Steinchen und pflanzlichen Partikeln gemagert und gehörten vermutlich demselben Gefäß an. Der rötliche Mantel und der dunkelbraune Kern der Scherben verweisen auf eine oxidierende und reduzierende Brennatmosfera. Die auf der Innen- und Außenseite befindlichen Drehrillen belegen die Herstellung auf der Töpferscheibe. Auf beiden Seiten der Wandscherben hat sich ein dünner cremefarbener Überzug erhalten. Die Dicke der Wandscherben zwischen 1,0–1,5 cm deutet auf ein großes Vorratsgefäß hin, jedoch ist die exakte Bestimmung des Typs nicht möglich.

Der Gefäßboden der Us 1198.3

[TAF. 5]

Der Gefäßboden besteht aus Nilton C und ist mit feinen bis mittelgroßen Steinchen gemagert. Der rötliche Mantel und der braune Kern der Scherben verweisen auf eine oxidierende und reduzierende Brennatmosfera. Die tiefen Drehrillen auf der Gefäßinnenseite zeugen von der Herstellung auf der Töpferscheibe. Die Gefäßaußenseite besaß einen cremefarbenen Überzug. Der spitz zulaufende Boden sowie die ca. 1,0 cm dicke Wandstärke verweisen auf ein Vorratsgefäß, möglicherweise eine Amphore.

Die Wandscherben der Us 1198.4

[TAF. 6]

Ebenfalls zur Us 1198.4 gehörten zwei neben dem Sandhügel platzierte Wandscherben aus Nilton C, der mit feinen bis mittelgroßen Steinen gemagert war. Die Oberfläche der Scherben zeigt keinen Überzug. Ihre etwa 1,0 cm dicke Wandstärke verweist auf ein Vorratsgefäß.

Die Frage, inwiefern die Wand- und Bodenscherben zu einem oder mehreren Gefäßen gehörten, kann nur anhand von Fotografien beantwortet werden. Betrachtet man die Überzüge der jeweiligen Scherben, dann zeigen die großen Wandscherben der Us 1198.1 einen dicken, beidseitigen, die der Wandscherben aus der Us 1198.2 einen dünnen, beidseitigen, die Bodenscherben der Us 1198.3 lediglich auf der Außenseite einen dünnen Überzug und die Wandscherben der Us 1198.4 keinen Überzug. Folglich sollte es sich um vier verschiedene Gefäße handeln. Für die endgültige Bestätigung dieses Ergebnisses ist jedoch eine eingehende Analyse vor Ort notwendig.

¹² Die Klassifizierung der Tonart und der Magerung aller im diesem Abschnitt und in den folgenden aufgeführten Scherben und Gefäßboden wurde

anhand von Fotografien vorgenommen. Die Klassifizierung der Tonarten im Text beruht auf ARNOLD 1993, S. 169–182.

Die Miniaturgefäße

Allen 14 Miniaturgefäßen gemeinsam ist ihre Herstellung mit aus Sand, kleinen Steinchen und feinem Häcksel gemagertem Nilton B2, der einer oxidierenden Brennatmosphäre ausgesetzt war. Die Gefäße mit Flachboden (Typen 1, 2, 3, 4 und 5; Taf. 8 und 9) sind scheibengedreht und wurden, wie die dezentral verlaufenden Rillen auf dem Boden zeigen, mit einem Faden von ihr abgezogen. Beim Gefäß 5a wurde zudem der zylinderförmige Verschluss handgeformt und auf den Gefäßkörper gesetzt. Die Gefäße mit Rundboden (Typ 6) wurden, wie es die tiefen Drehrillen auf der Innenseite zeigen, ebenfalls auf der Scheibe getöpfert und mit der handgeformten Spitze verschlossen.

Nachfolgend wurde eine auf ihre Form basierende Typologie erarbeitet. Die Gefäße mit den Nummern TC15.1198.1.Ce-01 bis TC15.1198.1.Ce-10 entstammen der Us 1198.1, die mit den Nummern TC15.1198.2.Ce-01 bis TC15.1198.2.Ce-04 der Us 1198.2.

- Die Typologie der Miniaturgefäße

Typ 1: schlanke Gefäße mit Flachboden und einfachem Rand

Dieser Gefäßtyp imitiert die sogenannten Biergefäße.

a. Gefäß TC15.1198.1.Ce-01

Maße: H: 7,3 cm

Erhaltung: ca. 70 %, Profil vollständig

Oberfläche: kein Überzug

Typ: sogenanntes Biergefäß

Abbildung: Taf. 8 und 9, Nr. 1a

Parallelbeispiele: Theben, Karnak, im Hof nördlich des 5. Pylons, frühe 18. Dynastie: JET 2010, S. 266, 271, Taf. 10 und 19, f (11017.67). Aniba, Stadttempel von Thutmosis III.: STEINDORFF 1937, Taf. 14 (8). Armant, Tempelbau von Thutmosis III.: MOND, MEYERS 1940, S. 16–17 und Taf. LII (B1). Gebel Barkal, Amun-Tempel: DUNHAM 1970, S. 63 (16-3-339a–d) und 64 (16-3-339a). Theben-West, Totentempel von Amenhotep II.: PETRIE 1897, Taf. IV (7). Theben-West, Totentempel von Haremhab und Eje: ANTHES 1939, S. 85–98, Taf. 56 (m1). Qurna, Totentempel von Sethos I.: MYŚLIWIEC 1987, S. 38 (55–57). Theben-West, Ramesseum: QUIBELL 1898, Taf. XV (19; 21).

Typ 2: schlanke Gefäße mit Flachboden und modelliertem Rand

a. Gefäß TC15.1198.1.Ce-02

Maße: H: 7,0 cm

Erhaltung: ca. 70 %, Profil vollständig

Oberfläche: cremefarbener Überzug

Abbildung: Taf. 8 und 9, Nr. 2a

Parallelbeispiele: –

b. Gefäß TC15.1198.2.Ce-01

- Maße:* H: 6,7 cm
Erhaltung: ca. 80 %, Profil unvollständig
Oberfläche: kein Überzug
Abbildung: Taf. 8, Nr. 2b
Parallelbeispiele: Armant, Tempelbau von Thutmosis III.: MOND, MEYERS 1940, S. 16–17 und Taf. LIII (E6).

Typ 3: kugelige Gefäße mit Flachboden

a. Gefäß TC15.1198.1.Ce-03

- Maße:* H: 3,4–3,6 cm
Erhaltung: ca. 90 %, Profil vollständig
Oberfläche: kein Überzug
Abbildung: Taf. 8, Nr. 3a
Parallelbeispiele: –

b. Gefäß TC15.1198.2.Ce-02

- Maße:* H: 3,1 cm
Erhaltung: ca. 80 %, Profil unvollständig
Oberfläche: kein Überzug
Abbildung: Taf. 8, Nr. 3b
Parallelbeispiele: Theben-West, Totentempel von Haremhab und Eje: ANTHES 1939, S. 85–98 und Taf. 56 (i1 + i2).

c. Gefäß TC15.1198.1.Ce-04

- Maße:* H: 4,9 cm
Erhaltung: ca. 80 %, Profil vollständig
Oberfläche: kein Überzug
Abbildung: Taf. 8, Nr. 3c
Parallelbeispiele: Armant, Tempelbau von Thutmosis III.: MOND, MEYERS 1940, S. 16–17 und Taf. LII (B1).

d. Gefäß TC15.1198.1.Ce-05

- Maße:* H: 6,5 cm
Erhaltung: ca. 95 %, Profil vollständig
Oberfläche: kein Überzug
Abbildung: Taf. 8 und 9, Nr. 3d
Parallelbeispiele: Theben, Karnak, im Hof nördlich des 5. Pylons, frühe 18. Dynastie: JET 2010, S. 266, 271, Taf. 10 und 20, d (11017.66).

e. Gefäß TC15.1198.1.Ce-06

- Maße:* H: 4,4 cm
Erhaltung: ca. 80 %, Profil vollständig
Oberfläche: cremefarbener Überzug
Abbildung: Taf. 8 und 9, Nr. 3e
Parallelbeispiele: –

Typ 4: offene Gefäße mit Flachboden und einfachem Rand

Dieser Gefäßtyp imitiert die Schüsseln mit Flachboden.

a. Gefäß TC15.1198.1.Ce-07

- Maße:* H: 3,1 cm
Erhaltung: ca. 40 %, Profil unvollständig
Typ: Miniaturschüssel
Oberfläche: kein Überzug
Abbildung: Taf. 8, Nr. 4a
Parallelbeispiele: Theben, Karnak, im Hof nördlich des 5. Pylons, frühe 18. Dynastie: JET 2010, S. 265, 270, 271, Taf. 9 (11017.2 + 11017.13) und 10 (11017.63). Theben, Totentempel von Hatschepsut: WINLOCK 1942, S. 52–53 und Taf. 42. Aniba, Stadttempel von Thutmosis III.: STEINDORFF 1937, Taf. 14 (11). Armant, Tempelbau von Thutmosis III.: MOND, MEYERS 1940, S. 16–17 und Taf. LI (A9). Theben, Totentempel von Thutmosis III.: SECO ÁLVAREZ, MARTINEZ BABÓN 2015, S. 164, Abb. 2 (f). Theben, Karnak, Deponierung von Thutmosis IV. beim 4. Pylon: MASSON, MILLET 2007, S. 662–663, Taf. IV (22–33) und VI (63–76). Theben-West, Grab des Tutanchamun: HOLTHOER 1993, S. 72 und Taf. 36 (58). Theben-West, Totentempel von Haremhab und Eje: ANTHES 1939, S. 85–98, Taf. 56 (c1 + c2). Qurna, Totentempel von Sethos I.: MYŚLIWIEC 1987, S. 38 (51). Theben-West, Ramesseum: QUIBELL 1898, Taf. XV (22). Theben-West, Tuja-Tempel: HÖLSCHER 1941, S. 76–77, Taf. 40, C (s. unten, Fußnoten 16 und 33).

Typ 5: oben zylindrisch zulaufende Gefäße mit Flachboden und Henkel

a. Gefäß TC15.1198.1.Ce-08

- Maße:* H: 8,6 cm
Erhaltung: 100 %
Herstellung: teilweise scheibengedreht, eingeschnittene Öffnung, vier kleine Henkel
Abbildung: Taf. 8 und 9, Nr. 5a
Oberfläche: kein Überzug
Parallelbeispiele: –

Typ 6: oben spitz zulaufende Gefäße mit Rundboden und Henkel

Dieser Gefäßtyp imitiert die mit einem Lehmbatzen versiegelten Amphoren.

a. Gefäß TC_{15.1198.2.Ce-03}

- Maße:* H: 14,6 cm
Erhaltung: ca. 80 %, Henkel nicht erhalten
Herstellung: teilweise scheibengedreht, die Öffnung wurde mit einem Stock o.ä. eingedrückt, auf die Existenz von zwei Henkeln verweisen die runden Abdrücke auf der Gefäßwand
Oberfläche: cremefarbener Überzug
Abbildung: Taf. 8, Nr. 6a
Parallelbeispiele: Theben-West, Grab des Tutanchamun: HOLTHOER 1993, Taf. 37 (37).

b. Gefäß TC_{15.1198.1.Ce-09}

- Maße:* H: 15,0 cm
Erhaltung: ca. 90 %, Henkel teilweise erhalten
Herstellung: teilweise scheibengedreht, die Öffnung wurde eingeschnitten
Oberfläche: cremefarbener Überzug
Abbildung: Taf. 8 und 9, Nr. 6b
Parallelbeispiele: Theben-West, Grab des Tutanchamun: HOLTHOER 1993, Taf. 37 (37).

c. Gefäß TC_{15.1198.1.Ce-10}

- Maße:* H: 14,9 cm
Erhaltung: ca. 90 %, Henkel nicht erhalten
Herstellung: teilweise scheibengedreht, die Öffnung wurde eingeschnitten, auf die Existenz von zwei Henkeln verweisen die runden Abdrücke auf der Gefäßwand
Oberfläche: cremefarbener Überzug
Abbildung: Taf. 8 und 9, Nr. 6c
Parallelbeispiele: Theben-West, Grab des Tutanchamun: HOLTHOER 1993, Taf. 37 (37).

d. Gefäß TC_{15.1198.2.Ce-04}

- Maße:* H: 12,6 cm
Erhaltung: ca. 95 %, Profil vollständig
Herstellung: teilweise scheibengedreht, die Öffnung wurde eingeschnitten
Oberfläche: cremefarbener Überzug
Abbildung: Taf. 8 und 9, Nr. 6d
Parallelbeispiele: Theben-West, Grab des Tutanchamun: HOLTHOER 1993, Taf. 37 (37).

- Gefäßimitationen:

Die Typologie zeigt deutlich, dass eine Vielzahl der Miniaturgefäße die Formen der großen Keramikgefäße imitieren. So finden die Miniaturbirgergefäße des Typs 1 ihr Vorbild bei den großen Biergefäßen, wie sie z.B. in Qantir, Theben-West oder auf Elephantine gefunden wurden¹³. Die Miniaturschüssel 4a imitiert die großen Schüsseln mit Flachboden¹⁴. Die Gefäße 6a–d und möglicherweise auch das Gefäß 5a finden ihre Parallele in den großen, mit einem Lehmbatzen versiegelten Amphoren des Neuen Reichs¹⁵. Ob es sich bei den Gefäßen der Typen 2 und 3 ebenfalls um Imitate handelt, muss in Ermangelung von bisher nicht publizierten großen Gefäßen vorerst offen bleiben.

- Die Interpretation des Keramikbefundes:

Als Funde in der Grube DP1199A sind mit Ausnahme des Stoffes ausschließlich Keramikgefäße sowie große Wandscherben bezeugt. Interessant ist hierbei ein Vergleich dieser Funde mit denen der zwei anderen von U. Hölscher im Tempel gefundenen Gründungsdepots DP1011 und DP1028 (Taf. 1). So fanden sich in diesen u.a. Fayenceplättchen mit den Kartuschen Sethos' I. und Ramses' II jedoch keine Keramik. Anzumerken ist aber, dass nur die unteren Schichten beider Depots noch *in situ* waren¹⁶. In den drei von J.E. Quibell im Ramesseum nachgewiesenen Gründungsdepots fällt neben der Existenz von 16 Miniaturgefäßen eine Vielzahl weiterer Beigaben, wie Fayencekacheln und Modelle von Werkzeugen, Tieren sowie von Tierteilen auf¹⁷. In dem um ein Jahrzehnt älteren Gründungsdepot in der SW-Ecke des Totentempels von Sethos I. in Qurna fanden sich neben Keramikgefäßen, Modellziegel, Fayenceplättchen, Goldblechfragmente, ein Kasten mit Amuletten usw.¹⁸ Die Kombination von Keramikgefäßen und weiteren Beigaben lässt sich ebenfalls in älteren und jüngeren Gründungsdepots verfolgen. Als Beispiele für ältere Gründungsdepots und Beigabekombinationen können die von Thutmosis III. vor dem 7. Pylon des Amun-Tempels von Karnak, in seinem Totentempel in Theben-West, oder noch in Abydos bei dem von ihm errichteten Tempel aufgeführt werden¹⁹. Hierzu können außerdem die Depots aus dem Totentempel von Amenhotep II. in Theben-West oder das Gründungsdepot von Thutmosis IV. beim 4. Pylon des Amun-Tempels von Karnak genannt werden²⁰. In den jüngeren Gründungsdepots, z.B. aus den Totentempeln von Tausret und Siptah oder in denen vor dem Grab von Ramses IV. in Theben-West, findet sich diese Beigabekombination ebenfalls wieder²¹.

¹³ Beispiele für die großen Biergefäße: Qantir: ASTON 1998, S. 185 (523–526) und 273 (905–906). Elephantine: ASTON 1999, Taf. 1 (4). Theben-West, Grab KV 17: ASTON 2014, Taf. II (107; 109) und 13 (118–119).

¹⁴ Beispiele für die großen Schüsseln: Theben-West, Grab KV 17: ASTON 2014, Taf. 8 (89–93).

¹⁵ Beispiele für die großen Amphoren: Memphis, Grab des Haremhab (ohne Lehmbatzen): BOURRIAU *et al.* 2005, S. 69–70, Abb. 36. Mit Lehmbatzen: Grab des Tutanchamun: HOLTHOER 1993, Abb. L, Taf. 26–31.

¹⁶ S. LURSON 2017c, S. 169–170. Für diese Gründungsdepots, s. HÖLSCHER 1941, S. 75, 76–77 und Taf. 40, A–B. In direkter Nähe zum Gründungsdepot DP1011 wurden zwar fünf Miniaturgefäße gefunden, die aber ohne Kontext sind, wobei Hölscher (1941, S. 77 und Taf. 40, C) es trotzdem für wahrscheinlich hält, dass sie aus einem Gründungsdepot stammen. S. auch unten, Fußnote 33.

¹⁷ QUIBELL 1898, S. 6, Taf. I, XV.

¹⁸ MYŚLIWIEC 1987, S. 35–36.

¹⁹ Thutmosis III.: CHEVRIER 1951, S. 559 und Taf. VII, 1; SECO ÁLVAREZ,

MARTÍNEZ BABÓN 2015, S. 162–167; PETRIE 1903, S. 18–21, Taf. XXXII, 9 und LXII–LXIII.

²⁰ Amenhotep II.: PETRIE 1897, S. 4–5, Taf. III–IV, Taf. XXIII und Taf. 56–57. Thutmosis IV.: MASSON, MILLET 2007, S. 662–665 und Taf. III–VII.

²¹ Tausret: PETRIE 1897, S. 14–15 und Taf. XVI–XVII. Siptah: PETRIE 1897, S. 16–17 und Taf. XVIII. Ramses IV.: WEINSTEIN 1973, S. 281–285, Nr. III. Ausführlich zu weiteren Gründungsdepots: WEINSTEIN 1973, S. 23–287; AZIM 1982, S. 112–116.

Als einmaliger Befund stellte sich das Depot Nr. 9 aus dem Totentempel von Eje heraus, das ausschließlich Keramikgefäße und keine weiteren Beigaben aufwies. Rudolf Anthes interpretiert es als „incompletely equipped“, jedoch bestand das Depot DP1199A ebenfalls nur aus Keramikgefäße²². Demnach müssen neben Depots mit einer Vielzahl von verschiedenen Beigabenarten²³, außerdem Depots mit einer ausschließlichen Reduzierung auf die Keramik existiert haben. Hier deuten sich also zwei verschiedene Arten von Ausstattungen an.

Ist trotzdem die Reduzierung der Beigaben in der Grube DP1199A auf die Keramik ein Grund, um sie nicht als Gründungsdepot zu interpretieren, wie alle Vergleichsdeponierungen? Die Tatsache, dass die Deponierung eigentlich aus zwei Gruben besteht (DP119A und DP119B), das Parallelbeispiel des Gründungsdepots Nr. 9 im Tempel von Eje sowie die Präsenz der Miniaturkeramikgefäße, die in ihrer Funktion als Pseudo- bzw. Scheingefäße ein typisches Merkmal für Gründungsgruben sind, sprechen für diese Interpretation²⁴.

Blickt man auf die Funktion der großen Gefäße, die als Vorbild für die Miniaturgefäße dienten sowie auf die ehemals von großen Vorratsgefäßen stammenden Wandscherben, dann fällt ihre Verwendung als Vorrats- und Transportgefäße (Amphoren), als Essgeschirr (Schüssel) sowie für die Herstellung von Lebensmitteln (Biergefäß) auf. Mit dem Keramikkorpus der Grube DP1199A könnte demnach der Fokus auf der Opferung von Lebensmittel, insbesondere Getränke, für die symbolisch die Miniaturgefäße in die Grube eingebracht wurden, gelegen haben.

Mit dem Ablegen der Wandscherben auf den Miniaturgefäßen und dem Gründungsdepot dürfte eine Schutzfunktion verbunden gewesen sein. Warum jedoch einige der Wandscherben einen Bruch mit weißem Überzug, der auf ein nachträgliches Eintauchen in Tonschlicker hinweist, zeigen, muss in Ermangelung von Hinweisen offen bleiben. Die zwei Wandscherben der Us 1198.4 erscheinen bewusst neben dem Sandhügel platziert worden zu sein, jedoch muss ihre Funktion an dieser Stelle auch offen bleiben, wobei die stratigraphische Untersuchung auf eine mögliche Stützfunktion für die Miniaturgefäße der Us 1198.3 hinweist (s. oben).

Ein weiterer Aspekt, der im Zuge des Gründungsdepots DP1199 angesprochen werden soll, ist das sogenannte Zerschlagen der Krüge. Diese Handlung als Teil des Gründungsrituals wurde von K. Myśliwiec beim Anblick der sehr stark zerschmetterten und sehr häufig mit dem Boden nach oben liegenden Keramikgefäße in der Gründungsgrube des Totentempels von Sethos I. in Qurna angenommen²⁵. Im Gegensatz hierzu zeigt der Befund aus dem Tuja-Tempel mit Ausnahme der Miniaturschüssel 4a nahezu intakte Gefäße, deren Form deutlich zu erkennen war und deren Scherben nicht zerstreut, sondern neben den Gefäßen lagen. Folglich müssen die Gefäße in die Grube gelegt, nicht geworfen worden sein. Ganz explizit zeigt dieses das bewusst zentral in der Grube abgelegte Gefäß 6d sowie die um ihn platzierten Miniaturgefäße 2b, 3b und 6a. Demnach wurde das Ritual des Zerschlagens der Krüge nicht bei diesen Miniaturgefäßen durchgeführt. Ein sehr guter Erhaltungszustand konnte außerdem bei Miniaturgefäßen aus

²² S. ANTHES 1939, S. 86, für die Beschreibung dieses Depots und das Zitat, sowie S. 112, Abb. 94, für den Plan des Tempels mit der Positionierung der Depots. Leider ist die Keramik dieses Depots unveröffentlicht.

²³ Zu den verschiedenen Arten von Gründungsbeigaben, vgl. LETELLIER 1977a, Sp. 908–909.

²⁴ S. LETELLIER 1977a, Sp. 908–909. Als typische Miniaturgefäße in einem Gründungsdepot sind die sogenannten Biergefäße (Typ 1a) und

Miniaturschüsseln (Typ 4d) zu nennen, vgl.: MARCHAND 2004, S. 15. Dieses Thema ist unten im letzten Teil dieser Publikation weiter besprochen.

²⁵ S. MYŚLIWIEC 1987, S. 35–36. S. auch AZIM 1982, S. 102, mit Fußnote 36, für Bibliographie.

weiteren Gründungsdepots festgestellt werden²⁶, oder nur bei einigen der Miniaturgefäßen²⁷, so dass dieses Ritual folglich nicht als Regelfall angesehen werden sollte.

Dass das Zerschlagen der Krüge tatsächlich nicht bei den Miniaturgefäßen des Gründungsdepots DP1199 durchgeführt wurde, ergibt sich außerdem aus ihrer Funktion, denn in zerbrochenem Zustand wären sie als Gefäße für die Speicherung und Herstellung von Lebensmitteln funktionslos und ihr Einbringen als symbolische Opfergefäße in die Deponierung würde keinen Sinn ergeben.

Ob dieses Ritual beim Zerschlagen der großen Vorratsgefäße zur Gewinnung der Wandscherben zur Anwendung kam, lässt sich nicht klären. Möglicherweise sprechen hier jedoch alltagspraktische Gründe für die schnelle Gewinnung von „Abdeckplatten“ für das Gründungsdepot.

AE

LE DÉPÔT DE FONDATION DP1199 : ÉTUDE DE SYNTHÈSE

La datation du dépôt DP1199 et les autres dépôts de fondation du temple

Si l'étude céramologique ne peut être mise à profit pour dater le dépôt DP1199 en raison du trop vaste horizon typo-chronologique de la plupart des céramiques miniatures, sa localisation y suffit toutefois. La question, d'ailleurs, n'est pas de savoir s'il date bien du règne de Ramsès II, aucune trace d'un monument antérieur à ce souverain n'ayant été relevée sur le site²⁸, mais à quelle phase de l'aménagement du site il se rattache : au premier projet architectural abandonné ou au temple de Touy. Or, sa localisation, au-delà de la tranchée de fondation inachevée du mur périmétral nord-est MR1191 du premier projet architectural (pl. 1) et en deçà du tracé du mur périmétral nord-est du temple de Touy, montre qu'il appartient à ce dernier²⁹.

²⁶ Z.B. die Miniaturgefäße beider Gründungsdepots Thutmosis' IV. beim 4. Pylon des Amun-Tempels von Karnak: MASSON, MILLET 2007, S. 662–663, Taf. IV und VI. S. auch CHEVRIER 1951, S. 559 und Taf. VII, 1; SECO ÁLVAREZ, MARTÍNEZ BABÓN 2015, S. 163. Weiterhin die Gründungsdepots von Thutmosis III. aus dem Tempel von Armant: MOND, MYERS 1940, S. 16–17 und Taf. LII (Bi); aus dem Stadttempel von Aniba: STEINDORFF 1937, Taf. 14 (11) sowie aus dem Amun-Tempel des Gebel Barkal: DUNHAM 1970, S. 63 (16-3-339a–d) oder die Deponierungen aus dem Totentempel von Hatschepsut: WINLOCK 1942, S. 52–53 und Taf. 42.

²⁷ S. JET 2010, S. 265, der die Miniaturschüsseln eines Gründungsdepots der frühen 18. Dynastie in Karnak als „Souvent intactes, elles étaient parfois brisées, volontairement dans le cas de certaines coupelles dont des morceaux ont été retrouvés à différents niveaux du dépôt“, beschreibt.

²⁸ Sur cette question, cf. LURSON 2017c, p. 160–172 (en particulier p. 160–162).

²⁹ La fouille de la salle hypostyle nord-est n'étant pas terminée, les relations stratigraphiques de l'Us 1197 qui recouvrait le dépôt DP1199A avec les couches de préparation du sol construit SL1140 de la salle hypostyle et avec les couches de préparation du dallage

bordant le temple au nord-est n'ont pas encore pu être précisées. Elles pourront l'être lors d'une reprise de la fouille, sous réserve que le remblaiement du site auquel il a été procédé pendant les campagnes 2015 et 2016 de la MAFTO n'ait pas perturbé la stratigraphie de cette zone non fouillée. En attendant, on peut observer que la surface nivelée du conglomérat [Us 1180] dans laquelle le dépôt DP1199 – c'est-à-dire l'une et l'autre fosse DP1199A et DP1199B – a été creusé file sous les couches de préparation des sols construits mentionnés ci-dessus, tandis que la stratigraphie sans césure de ces couches montre sans ambiguïté que l'Us 1180 a été constituée lors de l'aménagement du site sous Ramsès II.

Le dépôt de fondation DP1199 s'ajoute ainsi aux cinq autres dépôts de fondation du temple mis au jour jusqu'à présent : les dépôts DP1011 et DP1028, situés sous le mur périmétral nord-ouest ; les dépôts DP1075 et DP1084, situés dans la partie sud-ouest de la salle hypostyle sud-ouest ; le dépôt DP1120, situé contre le mur sud-ouest de la cour (pl. 1). On soulignera que ces trois derniers dépôts furent scellés au moment de la pose du dallage d'espaces dans lesquels ils ne semblent occuper aucune position « stratégique », comme un angle³⁰. Dans le même ordre d'idée, on notera que seuls les dépôts DP1011 et DP1028 étaient situés sous un mur, alors qu'un tel emplacement est plutôt considéré comme typique des dépôts de fondation³¹. Cette situation complexe confirme ainsi la diversité déjà relevée des emplacements des dépôts de fondation³². Nous y reviendrons ci-dessous, à propos de leur complémentarité. En outre, seuls les dépôts DP1011 et DP1028, découverts en 1931, contenaient encore une partie de leur mobilier, qui ne comprenait aucune céramique. Ce sont aussi les deux seuls dépôts décrits par U. Hölscher et qui figurent sur le relevé du temple qu'il publie³³.

Typologie

À la différence des autres dépôts de fondation du temple qui ne comprennent qu'une seule fosse, le dépôt DP1199 en comprend deux, mais le groupement « par paires » de dépôts de fondation est attesté par ailleurs³⁴. Leur forme diffère aussi de celle des autres dépôts du temple, puisqu'au lieu d'être circulaires (dépôts DP1011, DP1028, DP1075 et DP1084) ou semi-circulaires (dépôt DP1120), ces fosses sont sub-rectangulaire (DP1199A) et ovoïdale (DP1199B). Mais, là encore, l'irrégularité de leur forme n'est pas propre à ces dépôts³⁵. Elle invite alors

³⁰ On verra par exemple MASSON, MILLET 2007, p. 668 et pl. II, qui indiquent que « les trois [dépôts de fondation] qui ont été découverts [sur le parvis nord du IV^e pylône de Karnak] correspondraient aux angles nord-ouest, nord-est et sud-est du portique de Thoutmosis IV ».

³¹ Sur ces « emplacements remarquables », cf. SCHMITT 2015, p. 445, 446. Deux des dépôts du Ramesseum se trouvaient d'ailleurs aux angles sud-ouest et nord-est de la partie arrière du temple, sous les blocs de fondation ; cf. LECUYOT 2001, p. 117, 119, fig. 2, 120 et pl. 21 ; LECUYOT 2004, fig. 1 pour le relevé ; LETELLIER 1977a, col. 908 et WEINSTEIN 1973, p. 423-424, au sujet de ce type d'emplacement.

³² Cf. LETELLIER 1977a, col. 907. À titre d'exemples d'emplacements peu « conventionnels », on mentionnera les deux dépôts d'Horemheb retrouvés à l'intérieur des fondations du IX^e pylône

de Karnak ; cf. AZIM 1982, p. 93-97, 108-109.

³³ Cf. HÖLSCHER 1941, p. 75-77 avec la fig. 48 pour le relevé. U. Hölscher mentionne aussi cinq céramiques miniatures hors contexte, dont il considère qu'elles appartenaient probablement à un dépôt de fondation ; cf. *supra*, le catalogue des céramiques, type 4, a = TC15.1198.1.Ce-07 et n. 16. Au titre des artefacts mêlés à l'Us 1002 qui pourraient aussi provenir d'un dépôt de fondation, on ajoutera les II fragments de l'herminette en bois TC14.1002.Bo-04 (mais on notera qu'elle se trouvait aux alentours de l'ouverture du puits funéraire PF1158, auquel elle a de préférence été associée ; cf. LURSON *et al.* 2015, p. 121), le petit flagellum en cuivre doré TC14.1002.Cu-02 (découvert le 24 novembre 2014 ; carré 10/10), ces deux types d'objets étant attestés dans des dépôts de fondation d'Hatchepsout et Aÿ (cf. LETELLIER 1977a, col. 909 ;

WEINSTEIN 1973, p. 99-100), mais aussi un morceau de grès d'environ 10 cm de diamètre et gravé d'un œil Oudjat (TC11.1002.Gr-194, découvert le 6 décembre 2011 ; carré 5/5), peut-être à rapprocher des « plaquettes portant des souhaits » mentionnées par B. Letellier (1977a, col. 909), et dès lors comparable à l'élément en quartzite jaune portant deux signes *nfr* retrouvé dans un dépôt de fondation de Tausert ; cf. PETRIE 1897, p. 15 et pl. XVI, 40.

³⁴ Cf. LETELLIER 1977a, col. 907 (avec citation) et 911, n. 43, pour de la bibliographie.

³⁵ Cf. LETELLIER 1977a, col. 907. Ainsi le dépôt sud-est de Thoutmosis IV mis au jour sur le parvis nord du IV^e pylône de Karnak est-il un autre exemple de « fosse de forme irrégulière » ; cf. MASSON, MILLET 2007, p. 662 (avec citation).

à reconsidérer la fonction de trois autres fosses, dont la forme n'est pas non plus celle d'un cercle parfait. Deux se trouvent dans le sanctuaire central (FS1057 et FS1132), et une à l'angle nord de la salle hypostyle sud-ouest (FS1165; pl. 1). À moins qu'elles ne soient à rattacher à la construction du temple, par exemple pour y caler des jarres à eau, rien n'empêche plus, en effet, d'y voir aussi des dépôts de fondation, vidés pour ceux du sanctuaire central au plus tard lors du pillage de la nécropole³⁶. Cela étant, la fosse DP1199B était vide lors de sa découverte, ce qui pourrait laisser planer un doute sur sa destination première³⁷. La stratigraphie permet d'expliquer cette particularité.

À la différence de la fosse DP1199A, la fosse DP1199B n'était pas recouverte par l'Us 1197, mais l'Us 1002 la comblait, c'est-à-dire le remblai de la fouille de 1931 (pl. 2, B³⁸ et 3). Cette fosse a donc été mise au jour en 1931. Qu'elle ne soit pas mentionnée dans la publication d'U. Hölscher ni reportée sur le relevé de l'époque ne contredit pas cette lecture. D'abord, et c'est l'argument essentiel, l'étude stratigraphique le prouve. Ensuite, d'autres structures qui ont avec certitude été dégagées en 1931 ne figurent pas non plus sur le relevé de la fouille publié par l'archéologue, son intérêt se portant en priorité sur les tranchées de fondation du temple, avec en ligne de mire une restitution de son plan³⁹. La question, dès lors, est de savoir si ce dépôt était encore intact en 1931. Dans la mesure où U. Hölscher décrit avec minutie les deux dépôts DP1011 et DP1028 dont une partie du mobilier était encore en place, et ce en raison de son intérêt pour l'architecture comme pour la datation du temple de Touy et du projet antérieur⁴⁰, on imagine mal qu'il ait omis de parler d'un dépôt de fondation intact. Il est donc très vraisemblable que cette fosse était déjà vide en 1931.

Deux moments peuvent alors être proposés pour son pillage : l'époque ptolémaïque et la première moitié du XIX^e siècle. L'époque ptolémaïque est celle du démontage du temple, pour en réemployer les blocs dans les extensions du Petit Temple de Medinet Habou⁴¹, et la première moitié du XIX^e siècle celle du pillage de la nécropole. On retient ici l'hypothèse de la première moitié du XIX^e siècle, la recherche des puits funéraires ayant sans doute nécessité de profonds sondages, jusqu'à atteindre le conglomérat calcaire, comme la stratigraphie de trois couches de pillage de tombes [Us 1040, Us 1153 et Us 1183] le suggère fortement⁴². En effet, ces couches de pillage reposaient directement sur les couches de préparation de sol, dont

³⁶ La fosse FS1057 était en effet encore comblée par une couche de pillage de puits funéraire [Us 1040], sans doute issue du pillage du puits adjacent PF1024; cf. LURSON 2013, p. 143, 162-163; LURSON *et al.* 2015, p. 117. On notera aussi que la fosse FS1057 se situe sur le tracé d'une ligne imaginaire allant du dépôt de fondation DP1028 à la fosse DP1199B; voir ci-dessous, la fig. 1.

³⁷ À propos de deux fosses retrouvées vides lors de sondages réalisés sur le parvis nord du IV^e pylône de Karnak, MASSON, MILLET 2007, p. 663 parlent de « fosses de fondation fictives ».

³⁸ Sur cette planche, on observera la différence de texture, de couleur, mais aussi de structure entre les complements des deux fosses (la fosse DP1199B encore comblée se trouvant sur la droite est bien visible; comparer avec la pl. 4, A).

³⁹ Pour ce relevé, cf. HÖLSCHER 1941, p. 76, fig. 48. Pour les structures vues lors des fouilles, mais qui n'ont pas été reportées sur le relevé, cf. LURSON 2013, p. 143-144; LURSON *et al.* 2015, p. 109, III (avec la note 5), 117.

⁴⁰ On rappellera que, pour U. Hölscher, ce n'est pas un projet mais un monument construit par Séthi I^{er} qui

aurait précédé le temple de Touy. Sur ces problématiques, cf. LURSON 2017a, p. 13-15.

⁴¹ Pour cette phase de l'histoire du monument, cf. LURSON 2017c, p. 183-185.

⁴² Pour ces couches de pillage, cf. *supra*, n. 36 et LURSON 2017b, p. 28-29.

certaines sont adhérentes au conglomérat calcaire. Ainsi cette stratigraphie prouve-t-elle que leur constitution a directement suivi le démontage des sols construits et des couches de réglage des pavements, ce qui permet d'interpréter ce démontage comme le résultat de sondages et déblaiements opérés par les pilleurs à la recherche des puits. À l'inverse, les carriers étaient à la recherche de matériaux de construction, plus exactement de blocs de grès, la pierre en effet réemployée à Medinet Habou, lesquels constituaient les murs, les colonnes ou encore les plafonds du temple, mais pas son pavement, dont les blocs sont en calcaire⁴³. Le démontage de ce dernier, puis une excavation de la partie nord-est de la salle hypostyle sur environ 1,20 m de profondeur, ne répondaient donc pas à leurs objectifs.

Quel type de mobilier a pu se trouver dans la fosse DP1199B ? Il est bien sûr impossible de répondre à cette question, le spectre du mobilier qu'on trouve dans les dépôts de fondation étant très large⁴⁴. Cette question soulève toutefois celle de la complémentarité et du plan d'ensemble des dépôts de fondation.

Complémentarité et plan d'ensemble des dépôts de fondation

Prenons comme point de départ deux dépôts symétriques du temple d'Aÿ, au sujet desquels R. Anthes écrit :

No. 3 also contained kinds of objects not found elsewhere [...], in addition to an unusually large number of pots. On the other hand, deposit No. 3 lacked bronze tools, which were most completely represented in No. 4 [...], while the selection of pots in No. 4 complemented that in No. 3, in part with forms not represented elsewhere [...]. Nos. 3 and 4 therefore belonged together as a particularly well equipped group, whose objects had obviously been carefully divided between the two pits⁴⁵.

On relève donc la possibilité pour le mobilier « idéal » d'un dépôt de fondation d'être réparti entre deux fosses appartenant au même groupe, dans le cas du temple d'Aÿ entre deux fosses symétriques. Et puisque le mobilier de la fosse DP1199A n'était constitué que de céramiques – avec des formes évoquant presque exclusivement la fabrication et le stockage de boissons – et

⁴³ On notera aussi que de gros blocs de calcaire sont encore en place dans le dallage de la cour et que les seuls blocs de fondation du temple encore *in situ* sont des blocs de calcaire, situés dans la tranchée de fondation du mur périmétral nord-ouest et dans la partie sud-ouest de celle du mur qui séparait le secteur des salles hypostyles de celui des sanctuaires (pl. 1). Pour expliquer la disparition des blocs de fondation des murs du Ramesseum dans le secteur des sanctuaires, dont il suppose qu'ils

étaient en calcaire, G. Lecuyot (2001, p. 117, 119; 2004, p. 111) émet l'hypothèse qu'ils auraient alimenté les fours à chaux et servi à la sculpture d'éléments d'architecture, une opération que l'auteur semble dater de l'époque copte au plus tard. En ce qui concerne le temple de Touy et dans l'état actuel de la fouille, aucun élément ne vient soutenir une telle reconstitution.

⁴⁴ On verra, dans l'étude céramologique par Anke Ebel, la partie sur l'interprétation de l'ensemble des céramiques,

ainsi que LETELLIER 1977a, col. 908-909, pour le contenu des dépôts de fondation; SCHMITT 2015, p. 445, pour une liste très succincte de ce mobilier, mais avec bibliographie p. 444-445; surtout WEINSTEIN 1973.

⁴⁵ ANTHES 1939, p. 85-86 pour la citation et p. 112, fig. 94 pour le plan du temple avec la position de ses dépôts; *supra*, n. 34 pour le groupement par « paires » des dépôts de fondation.

que le dépôt de fondation DP1199 comprend deux fosses juxtaposées, on avancera l'hypothèse que la présence de céramiques seules dans la fosse DP1199A s'explique par celle d'un mobilier complémentaire dans la fosse DP1199B. On rappellera alors les deux explications que M. Azim avançait pour expliquer l'absence de céramique dans les deux dépôts de fondation au nom d'Horemheb mis au jour dans le IX^e pylône de Karnak : « Ou bien réellement aucun modèle de poterie n'a jamais été associé à ce monument, ou bien la céramique est regroupée dans d'autres dépôts, dans le môle est par exemple. En effet, il faut envisager globalement les dépôts d'un même monument, car des exemples existent d'objets présents dans certains dépôts d'un édifice seulement, et absents des autres, en particulier la poterie⁴⁶. »

En somme, ce n'est pas tant la nature du mobilier disparu de la fosse DP1199B qui importe vraiment, mais que la présence exclusive de céramiques dans la fosse DP1199A permette d'avancer l'hypothèse d'une relation de complémentarité entre les fosses du dépôt DP1199 et, plus largement, entre les dépôts de fondation du temple, qui aurait conditionné le choix du mobilier à déposer dans chacun d'entre eux. D'une manière générale, le mobilier d'un seul dépôt de fondation ne serait donc plus à penser seulement en termes de complétude/incomplétude par rapport à un ensemble considéré comme idéal, mais en termes de complémentarité avec celui des autres dépôts du même ensemble architectural. Certes, avec le mobilier au complet d'un demi-dépôt seulement [DP1199A] et celui, incomplet, de deux dépôts [DP1011 et DP1028], on court le risque de la spéculation pour ce qui concerne le temple de Touy et la complémentarité du mobilier de ses dépôts. Cette complémentarité, toutefois, semble aussi s'exprimer dans ce temple d'une autre manière qu'à travers le seul choix du mobilier de ses dépôts de fondation : elle apparaît également à travers leur plan d'ensemble, c'est-à-dire leur positionnement respectif dans l'espace du monument et les distances remarquables qui les séparent (fig. 1). Avant de commenter la figure suivante, précisons que les mesures indiquées ont été prises de manière croisée à l'aide de différents outils, sur place et en utilisant les relevés, et que la valeur de la coudée est établie après calibration à 1 coudée = 0,531 m⁴⁷.

⁴⁶ AZIM 1982, p. 109. On verra aussi LETELLIER 1977a, col. 908, qui évoque « le choix d'animaux à pelages différents pour les différents puits du même édifice ».

⁴⁷ Cette valeur de la coudée est déjà connue pour l'époque ramesside. Pour tous ces éléments et la bibliographie, cf. LURSON 2017c, p. 162-169, auquel nous renvoyons aussi pour la position

des dépôts DP1011 et DP1028 par rapport à l'axe longitudinal du temple et les éléments de métrologie du monument auquel il est fait allusion ici.



FIG. 1. Les distances séparant les dépôts de fondation du temple de Touy les uns des autres.

Tout d'abord, relevons que les dépôts DP1011 et DP1028 ont été disposés symétriquement à l'axe longitudinal du temple et positionnés sous son mur périmétral nord-ouest. Leur position résulte ainsi de deux facteurs : leur lien avec une structure, ici un mur, et leur relation à l'axe du temple, soit un facteur architectural « proche » et un facteur architectural « éloigné ». C'est à ces deux facteurs que renvoient les couleurs utilisées sur la figure 1 : le bleu pour les relations au sein d'un même secteur ou de la même structure ; le rouge pour les relations entre secteurs ou structures. Puis, on observera que la fosse DP1099B est non seulement située sur l'axe transversal nord-est/sud-ouest de la salle hypostyle nord-est⁴⁸, mais qu'elle forme aussi un triangle isocèle avec les dépôts DP1075 et DP1084 situés à l'autre extrémité du secteur. On pourrait en conclure qu'à la différence des dépôts DP1011 et DP1028, la position des dépôts des salles hypostyles ne semble dépendre que d'un facteur architectural « proche » : la configuration du secteur auquel ils appartiennent. Or, cette seule prise en compte est insuffisante pour expliquer les distances qui séparent les dépôts de fondation DP1075 et DP1084 de ceux des autres secteurs.

S'il avait seulement fallu que deux dépôts fussent situés sous un mur et symétriques à l'axe longitudinal du temple, ou que trois autres formassent un triangle isocèle, d'autres distances eussent été possibles. Or, les distances qui séparent les dépôts les uns des autres, que ce soit au sein

⁴⁸ Le gauchissement des murs du temple oblige à réduire cet alignement à la salle hypostyle nord-est, mais on

peut considérer qu'en théorie du moins, la fosse DP1099B est alignée sur l'axe transversal de tout le secteur.

d'un même secteur ou d'un secteur à l'autre, peuvent s'expliquer par la réalisation d'un schéma directeur, d'un plan d'ensemble au sein duquel la fosse DP1199B joue un rôle central. Au sein de ce plan d'ensemble, chaque dépôt occupe une position précise, qui détermine celle des autres autant que celle des autres la détermine ; au sein de ce schéma directeur, les dépôts sont en réseau, à la fois complémentaires et dépendants les uns des autres. En somme, dans le temple de Touy, les distances remarquables qui séparent les dépôts de fondation et les formes géométriques qu'elles créent peuvent être considérées comme explicatives de leur positionnement dans l'espace du monument⁴⁹, au lieu d'une implantation qui privilégierait les endroits « stratégiques ».

Stratigraphie des dépôts de fondation et « cérémonies de fondation »

Le positionnement des dépôts de fondation selon un plan d'ensemble, qui nécessite le report de mesures sur l'aire de construction, invite à s'interroger sur les étapes du travail au cours desquelles les dépôts ont été aménagés, c'est-à-dire les aspects plus techniques d'un tel positionnement. En effet, si leur stratigraphie indique que les dépôts DP1011 et DP1028 ont dû être creusés et scellés avant la pose des blocs de fondation du mur périmétral nord-ouest, mais après le dépôt des couches de fondation⁵⁰, celle du dépôt DP1199 montre qu'il a dû être creusé et scellé après le nivellement du conglomérat calcaire et avant même la mise en place des couches de nivellement et de préparation du sol construit de la salle hypostyle nord-est (pl. 1). Quant aux dépôts DP1075, DP1084 et DP1120, ils ont au contraire été creusés dans le conglomérat calcaire et/ou les couches de préparation du sol construit de la cour et de la salle hypostyle sud-ouest, c'est-à-dire après le dépôt de ces dernières, puis scellés au moment de la pose du dallage. Deux possibilités de reconstitution s'offrent alors.

Première possibilité : ces six dépôts auraient été aménagés au même moment, qui serait aussi celui du report des mesures sur l'aire de construction. Cela, toutefois, implique que le travail de construction n'ait pas progressé à la même vitesse dans les différents secteurs du temple. Ainsi aurait-on été déjà prêt à poser le dallage dans la cour et dans la salle hypostyle sud-ouest du temple qu'on aurait juste fini de niveler le conglomérat calcaire à l'autre extrémité du secteur et que les blocs de fondation du mur périmétral nord-ouest du temple n'auraient pas encore été posés⁵¹. Dans la mesure où l'aire du temple de Touy avait déjà été nivelée pour le premier projet architectural, une telle reconstitution est invraisemblable.

Seconde possibilité : les dépôts de fondation auraient été creusés et scellés à différents moments du travail d'aménagement de l'aire et de construction du temple. Dans le cadre de cette reconstitution, le dépôt DP1199 aurait été aménagé le premier, suivi par les dépôts

⁴⁹ En se fondant sur le relevé des fouilles du secteur du sanctuaire du Ramesseum publié par LECUYOT 2004, fig. 1, et en admettant la même valeur de la coudée que dans le temple de Touy, soit 1 coudée = 0,531 m, on peut, semble-t-il, mesurer une distance de 107 coudées séparant le centre des dépôts de fondation situés aux angles du monument. Peut-être des

distances remarquables et des figures géométriques furent-elles aussi utilisées pour positionner les dépôts du temple de Ramsès II ?

⁵⁰ La stratigraphie de ces dépôts peut être reconstituée sur la base de leur description par U. Hölscher (1941, p. 75-77, fig. 51) et des résultats de la fouille du secteur des sanctuaires entre 2010 et 2012.

⁵¹ On précisera que leur emplacement prouve que les six dépôts de fondation appartiennent tous au temple de Touy, non au premier projet architectural avorté ; cf. LURSON 2017C, p. 162-165.

DP1011 et DP1028, puis par les dépôts DP1075, DP1084 et DP1120, sauf, bien sûr, si on posait le dallage en même temps qu'on élevait les murs et qu'on montait les colonnes⁵². Dans l'état actuel de la fouille et des informations livrées par la stratigraphie du temple, cette reconstitution est la plus vraisemblable. En outre, l'aménagement d'un dépôt de fondation « une fois l'édifice terminé » est attesté pour la pyramide de Sésostris I^{er} à Licht, tandis que la situation des dépôts de fondation d'Horemheb dans les fondations du IX^e pylône de Karnak montre qu'ils y « ont été placés alors que la construction de celles-ci était déjà fort avancée⁵³ ». Surtout, la découverte d'un « mini-dépôt » dans le temple de Touy vient conforter cette reconstitution.

En 2015, lors des décapages préparatoires à la fouille du puits funéraire PF1181 situé dans la salle hypostyle nord-est (pl. 1), une céramique miniature a en effet été mise au jour au sud-est de ce dernier. Elle se trouvait dans la partie inférieure de la couche de préparation de sol et avait été déposée sur le conglomérat [Us 1193] (fig. 2)⁵⁴. Elle était retournée et recouvrait du charbon de bois⁵⁵. Cette position et sa situation sur le conglomérat montrent qu'elle a fait l'objet d'un dépôt intentionnel au moment où la couche de préparation de sol [Us 1193] était constituée. Or, si cette étape du travail de construction a pu être concomitante du dépôt des couches de nivellement dans la partie nord-est de la salle hypostyle nord-est, c'est-à-dire là où se trouve le dépôt DP1199, elle est en revanche nécessairement postérieure au scellement des dépôts de fondation DP1011 et DP1025, et antérieure au scellement des dépôts DP1075, DP1084 et DP1120, aménagés dans la partie sud-ouest de la salle hypostyle sud-ouest et dans la cour du temple. On notera aussi que cette coupelle a été déposée sur le tracé d'une ligne imaginaire allant de la fosse DP1199B au dépôt DP1084 (fig. 1).

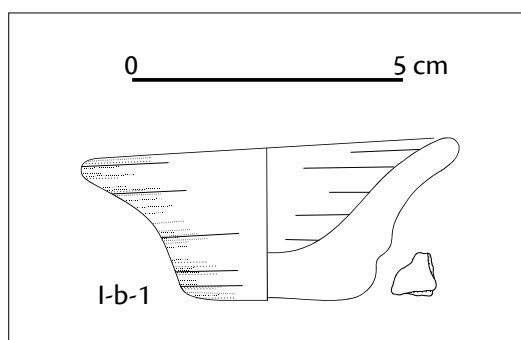


FIG. 2. La coupelle miniature TC15.1193.Ce-01 (dessin Anke Ebel).

⁵² On veut dire ici le fût des colonnes, les bases et les « fondations » des colonnes du temple étant constituées d'un ou deux blocs juxtaposés, comme par exemple pour la colonne CL1201 (pl. 1, 2-A).

⁵³ Cf. LETELLIER 1977b, col. 910 (citation), 912, n. 99 (bibliographie); AZIM 1982, p. 93.

⁵⁴ Céramique découverte le 25 octobre 2015 (carré 10/10). Elle a reçu le numéro TC15.1193.Ce-01. Elle sera

publiée par Anke Ebel dans une étude de synthèse sur la céramique de la tombe de Karomama.

⁵⁵ Ce charbon de bois a été prélevé et le prélèvement enregistré sous le numéro TC15.1193.CB-01. On notera que la coupelle ne présentait pas de trace de feu (note de Anke Ebel); le charbon de bois n'y a donc sans doute pas été brûlé. Comparer avec MASSON, MILLET 2007, p. 662, qui, à propos

du dépôt de fondation sud-est de Thoutmosis IV sur le parvis nord du IV^e pylône de Karnak, indiquent que « des charbons trouvés dans et à côté des coupelles laissent penser qu'elles ont servi lors de la cérémonie comme vases à encens », tandis que l'une des coupelles du dépôt nord-est « porte des traces de pigment rouge, ainsi que des traces de feu ».

L'intérêt de ce « mini-dépôt » est bien sûr de contribuer à démontrer que du mobilier peut être déposé à différents moments de la construction d'un temple. C'est en ce sens qu'il appuie la reconstitution d'un aménagement successif des dépôts de fondation. Mais il confirme aussi que ce mobilier n'est pas nécessairement un assemblage complet et idéal de tout ce qui devrait se trouver dans un dépôt de fondation, qu'il peut se réduire à une seule coupelle avec du charbon de bois ou, comme dans le cas de la fosse DP1199A, être composé d'un ensemble de céramiques spécifiques. Avec ce dernier, cette coupelle donne une image plurielle et complexe des cérémonies qui accompagnaient la construction d'un temple, qu'on qualifiera tant bien que mal de « cérémonies de fondation », puisque ces dépôts interviennent à des moments de la construction du temple bien éloignés de sa « fondation » à proprement parler.

La problématique, d'ailleurs, n'est pas nouvelle, mais illustre une nouvelle fois l'écart qu'il peut y avoir entre une reconstitution uniforme du rituel de fondation des temples, tel que la décoration des temples de l'époque gréco-romaine le présente⁵⁶, et la réalité, beaucoup plus en nuances, à laquelle l'archéologie nous ramène. Si le premier exercice permet sans aucun doute de cerner le sens que les prêtres des époques tardives donnaient à ce rituel⁵⁷, il n'en reste pas moins que les scènes de cette époque sont peu à même de nous éclairer sur l'aménagement des dépôts de fondation – en particulier avant l'époque gréco-romaine, qu'il s'agisse de leur contenu ou du moment de leur creusement et de leur scellement –, c'est-à-dire sur leur archéologie, comme le relevait déjà James Morris Weinstein⁵⁸.

D'un point de vue technique, le creusement et le scellement des dépôts de fondation lors de différentes phases du travail de construction nécessitent que des repères soient fixés au même moment sur l'aire de construction du temple, à l'endroit où ces dépôts seront aménagés. Ce moment doit être celui de l'aménagement du premier dépôt de la série. Dans notre cas et dans l'état actuel des fouilles, ce moment devrait donc être celui de l'aménagement du dépôt DP1199. On retrouve ici l'importance qu'on a pu reconnaître à ce dépôt plus haut dans le plan d'ensemble des dépôts de fondation du temple.

Enfin, un aménagement des dépôts de fondation à différents moments du travail de construction invite aussi à étudier leur complémentarité en associant à leurs relations d'un point à l'autre du temple, à l'image du triangle isocèle que forment les dépôts DP1075, DP1084 et DP1199B, leurs relations d'un niveau à l'autre du temple. Il s'agit d'associer dans l'étude des dépôts de fondation le plan vertical au plan horizontal, de passer du plan au volume, c'est-à-dire à une étude qui prenne en compte la tridimensionnalité de l'espace du temple. L'état parcellaire du

⁵⁶ Cf. MONTET 1964, étude sur laquelle la plupart des auteurs postérieurs se fondent.

⁵⁷ Voir ainsi, récemment, l'étude de GAMELIN 2013.

⁵⁸ Cf. WEINSTEIN 1973, p. 7-8, 14, 421 (voir aussi p. 418-419, où l'auteur tente pourtant de concilier les deux sources, et comparer avec AZIM 1982, p. 108), ainsi que MARCHAND 2004, p. 9-10,

19, 20, n. 10. En fait, la situation n'est pas différente pour les représentations du rituel de fondation du temple antérieures à l'époque gréco-romaine (pour le Nouvel Empire, cf. LURSON 2006, p. 112, n. 18 et p. 124, *addendum*), puisque, à l'exception du relief de Niousserré à Abousir (cf. MARCHAND 2004, p. 7, fig. 1 et p. 10), elles ne montrent pas non plus la constitution du dépôt de

fondation. En revanche, la légende de quelques-unes des scènes de « tendre le cordeau » mentionne des offrandes, dans lesquelles on verra volontiers celles placées dans les dépôts de fondation ; cf. par exemple CAMINOS 1974, p. 20-21 et pl. 25-26 (Hatchepsout).

mobilier découvert dans les dépôts de fondation du temple de Touy comme l'inachèvement de sa fouille ne permettent pas encore de suivre cette voie plus avant. Peut-être vaudrait-il néanmoins la peine de l'emprunter pour d'autres ensembles plus complets.

BL

CONCLUSION

La découverte du dépôt de fondation DP1199 est un moment important de la fouille du temple de Touy. Le remarquable état de conservation de la fosse DP1199A et de ses céramiques miniatures, associé à une fouille micro-stratigraphique, a en effet permis de reconstituer les gestes qui ont présidé à sa constitution. Cinq séquences ont pu être singularisées, depuis son creusement jusqu'à son scellement. Cette découverte enrichit ainsi les sources relatives à l'archéologie des rituels, pour laquelle les dépôts de fondation sont sans conteste une source de premier plan⁵⁹.

Cette découverte montre aussi que l'étude du rituel de « fondation » des temples doit considérer les dépôts de fondation du point de vue de leur archéologie, et pas seulement pour leur mobilier ou en regard de l'iconographie des temples. C'est à une étude au cas par cas qu'ils invitent. Cette découverte permet encore de s'interroger sur la complémentarité des dépôts de fondation entre eux, dans le plan horizontal et vertical du temple, c'est-à-dire dans sa tridimensionnalité, à travers un plan d'ensemble faisant appel à des distances et des figures géométriques remarquables, ainsi qu'à une stratigraphie différenciée qui indique des creusements et scellements s'étalant dans le temps, livrant là encore une image tout en nuances des cérémonies « de fondation ».

L'étude céramologique a, quant à elle, mis en évidence des formes imitant surtout celles de céramiques servant à la fabrication et au stockage de boissons, laissant sans doute apparaître une sorte de spécialisation de la fosse dans le jeu des dépôts du temple. Le corpus lui-même livre quelques formes pour lesquelles aucun parallèle n'est connu ou publié. Cette étude a encore montré qu'un bris rituel des céramiques déposées dans les dépôts de fondation ne saurait être considéré comme une règle générale.

Enfin, il est vraisemblable qu'une reprise de la fouille permettra de compléter le plan d'ensemble des dépôts de fondation du temple de Touy, en particulier dans la cour et le portique (voir ci-dessus, fig. 1) et, ce faisant, de mieux comprendre le principe qui en organise le positionnement à travers les distances remarquables qui les séparent. La découverte du dépôt DP1199 permet ainsi d'ouvrir un nouvel axe de recherche de la fouille du temple, qui s'ajoute à l'étude de l'état d'avancement du premier projet architectural lors de son abandon et des aspects conceptuels comme techniques du passage de ce projet à celui du temple de Touy.

BL

⁵⁹ MARCHAND 2004, p. 19 souligné également que « les gestes de l'officiant pendant la cérémonie de fondation peuvent

être suggérés par un examen attentif du dépôt dans sa réalité archéologique ». Pour un autre exemple de dépôt dont la fouille

permet de reconstituer l'ordre dans lequel le mobilier y a été déposé, cf. JET 2010, p. 267-268 et pl. II, 23.

BIBLIOGRAPHIE

ANTHES 1939

R. Anthes, « Foundation Deposits of Eye » in U. Hölscher, *The Excavation of Medinet Habu II: The Temples of the Eighteenth Dynasty*, OIP 41, Chicago, 1939, p. 85-98.

ARNOLD 1993

D. Arnold, *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, SDAIK 17, Mayence, 1993.

ASTON 1998

D.A. Aston, *Die Keramik des Grabungsplatzes Q I, t. I: Corpus of Fabrics, Wares and Shapes*, FoRa 1, Mayence, 1998.

ASTON 1999

D.A. Aston, *Elephantine XIX: Pottery from the Late New Kingdom to the Early Ptolemaic Period*, ArchVer 95, Mayence, 1999.

ASTON 2014

D.A. Aston, *Pottery Recovered Near the Tombs of Seti I (KV 17) and Siptah (KV 47) in the Valley of the Kings*, AegHelv 24, Bâle, 2014.

AZIM 1982

M. Azim, « Découverte de dépôts de fondation d'Horemheb au IX^e pylône de Karnak », *CahKarn* 7, 1978-1981, Paris, 1982, p. 93-120.

BOURRIAU *et al.* 2005

J. Bourriau, D. Aston, M.J. Raven, R. Van Walsem, *The Memphite Tomb of Horemheb, Commander-in-Chief of Tut'ankhamun III: The New Kingdom Pottery*, ExcMem 71, Londres, 2005.

CAMINOS 1974

R.A. Caminos, *The New-Kingdom Temples of Buhen*, vol. 2, ASEg 34, Londres, 1974.

CHEVRIER 1951

H. Chevrier, « Rapport sur les travaux de Karnak, 1950-1951 », *ASAE* 51, 1951, p. 549-572.

DEMARÉE, LURSON, MOJE 2014

R.J. Demarée, B. Lurson, J. Moje, « Une stèle du *sdm-š m s.t-mš.t* Nebnéfer découverte au Ramesseum », *JournAs* 302/1, 2014, p. 1-22.

DESROCHES-NOBLECOURT 1973

C. Desroches-Noblecourt, « Les temples de la Nubie submergée et la rive gauche de Thèbes », *Le Courrier du CNRS* 9, 1973, p. 28-38.

DESROCHES-NOBLECOURT 1982

C. Desroches-Noblecourt, « Touy, mère de Ramsès II, la reine Tanedjmy et les reliques de l'expérience amarnienne » in *L'égyptologie en 1979: axes prioritaires de recherches. Second congrès international des égyptologues, Grenoble, 10-15 septembre 1979*, vol. 2, Colloques internationaux du CNRS 595, Paris, 1982, p. 227-243.

DUNHAM (éd.) 1970

D. Dunham (éd.), *The Barkal Temples, Excavated by Georg Andrew Reisner*, Boston, 1970.

GAMELIN 2013

T. Gamelin, « Le rituel de fondation des temples. Jeux d'images et jeux de placement » in H. Beinlich (éd.), *9. Ägyptologische Tempeltagung: Kultabbildung und Kultrealität, Hamburg, 27. September–1. Oktober 2011*, KSG 3/4, Wiesbaden, 2013, p. 43-56.

HÖLSCHER 1932

U. Hölscher, *Excavations at Ancient Thebes, 1930/31*, OIC 15, Chicago, 1932.

HÖLSCHER 1941

U. Hölscher, *The Excavation of Medinet Habu III: The Mortuary Temple of Ramses III, t. I*, OIP 54, Chicago, 1941.

HOLTHOER 1993

R. Holthoer, « The Pottery » in J. Baines (éd.), *Stone Vessels, Pottery and Sealings from the Tomb of Tut'ankhamun*, Oxford, 1993, p. 37-85.

JET 2010

J.-F. Jet, « Sondages dans la cour nord du V^e pylône. Résultats et étude d'un dépôt de fondation de la XVIII^e dynastie », *CahKarn* 13, 2010, p. 257-295.

LECUYOT 2001

G. Lecuyot, « Le sanctuaire du Ramesseum. Campagnes de fouilles 1997-1999 », *Memnonia* 11, 2000, p. 117-130.

- LECUYOT 2004
G. Lecuyot, « Le sanctuaire du Ramesseum. Campagnes de fouilles 2000-2002 », *Memnonia* 14, 2003, p. 93-118.
- LETELLIER 1977a
B. Letellier, *LÄ* II, 1977, col. 906-912, s.v. « Gründungsbeigabe ».
- LETELLIER 1977b
B. Letellier, *LÄ* II, 1977, col. 912-914, s.v. « Gründungszeremonien ».
- LURSON 2006
B. Lurson, « La conception du décor d'un temple au début du règne de Ramsès II. Analyse du deuxième registre de la moitié sud du mur ouest de la grande salle hypostyle de Karnak », *JEA* 91, 2006, p. 107-124.
- LURSON 2012
B. Lurson, « A Monument of Ramses VII in the Area of the Ramesseum? », *JEA* 98, 2012, p. 297-304.
- LURSON 2013
B. Lurson, « Rapport préliminaire sur les trois premières campagnes de fouilles du temple contigu au Ramesseum (2010-2012), avec des contributions de Jan Moje et de Nicole Richter », *Memnonia* 23, 2012, p. 137-163.
- LURSON 2016
B. Lurson, « Two Yoke-Saddle Finials of Stone Found in the Ramesseum », *JEA* 102, 2016, p. 180-185.
- LURSON 2017a
B. Lurson, « Historique et problématiques des fouilles du temple de Touy » in LURSON (éd.) 2017, p. 11-24.
- LURSON 2017b
B. Lurson, « Entre fouilles et emplois ptolémaïques. Architecture et décoration du temple de Touy » in LURSON (éd.) 2017, p. 27-44.
- LURSON 2017c
B. Lurson, « Histoire d'une métamorphose. Le temple de Touy de Ramsès II à Ptolémée IX » in LURSON (éd.) 2017, p. 159-187.
- LURSON (éd.) 2017
B. Lurson (éd.), *De la mère du roi à l'épouse du dieu : première synthèse des résultats de la fouille du temple de Touy et de la tombe de Karomama. Actes du colloque international « De la mère du roi à l'épouse du dieu », université catholique de Louvain, 14 mai 2016*, CEA 18, Bruxelles, 2017.
- LURSON *et al.* 2015
B. Lurson, A. Ebel, N. Gauthier, J. Hottier, F. Mourot, « Rapport préliminaire sur la quatrième campagne de fouilles du temple contigu au Ramesseum », *Memnonia* 25, 2014, p. 107-147.
- LURSON, MOUROT 2018
B. Lurson with a contribution by F. Mourot, « From the Foundations to the Excavation: A Stratigraphy-based History of the Temple of Tuya » in E. Pischikova, J. Budka, K. Griffin (éd.), *Thebes in the First Millennium BC: Art and Archaeology of the Kushite Period and Beyond*, GHP Egyptology 27, Londres, 2018, p. 193-213.
- MARCHAND 2004
S. Marchand, « Histoire parallèle. La céramique et les dépôts de fondation de l'Égypte ancienne » in *La céramique égyptienne*, EAO 36, 2004, p. 7-20.
- MASSON, MILLET 2007
A. Masson, M. Millet, « Sondage sur le parvis nord du IV^e pylône », *CahKarn* 12, fasc. 2, BiGen 28-2/ EtudEg 8, Le Caire, Paris, 2007, p. 659-679.
- MOND, MYERS 1940
R. Mond, O.H. Myers, *Temples of Armant: A Preliminary Survey*, 2 vol., ExcMem 43, Londres, 1940.
- MONTET 1964
P. Montet, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », *Kémi* 17, 1964, p. 74-100.
- MYŚLIWIEC 1987
K. Myśliwiec, *Keramik und Kleinfunde aus der Grabung im Tempel Sethos' I. in Gurna*, ArchVer 57, Mayence, 1987.
- PETRIE 1897
W.M.F. Petrie, *Six Temples at Thebes, 1896*, Londres, 1897.
- PETRIE 1903
W.M.F. Petrie, *Abydos*, t. II: 1903, EEF 24, Londres, 1903.
- QUIBELL 1898
J.E. Quibell, *The Ramesseum and the Tomb of Ptah-hetep*, ERA 2, Londres, 1898.

SCHMITT 2015

F. Schmitt, « La semence des pierres. Le dépôt de fondation dans l'Égypte ancienne » in P. Kousoulis, N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Tenth International Congress of Egyptologists, University of the Aegean, Rhodes, 22-29 May 2008*, vol. 1, OLA 241, Louvain, Paris, Bristol, CT, p. 443-458.

SECO ÁLVAREZ, MARTÍNEZ BABÓN 2015

M. Seco Álvarez, J. Martínez Babón, « A Foundation Deposit in the Temple of Millions of Years of Thutmose III in Luxor », *Memnonia* 25, 2015, p. 157-167.

STEINDORFF 1937

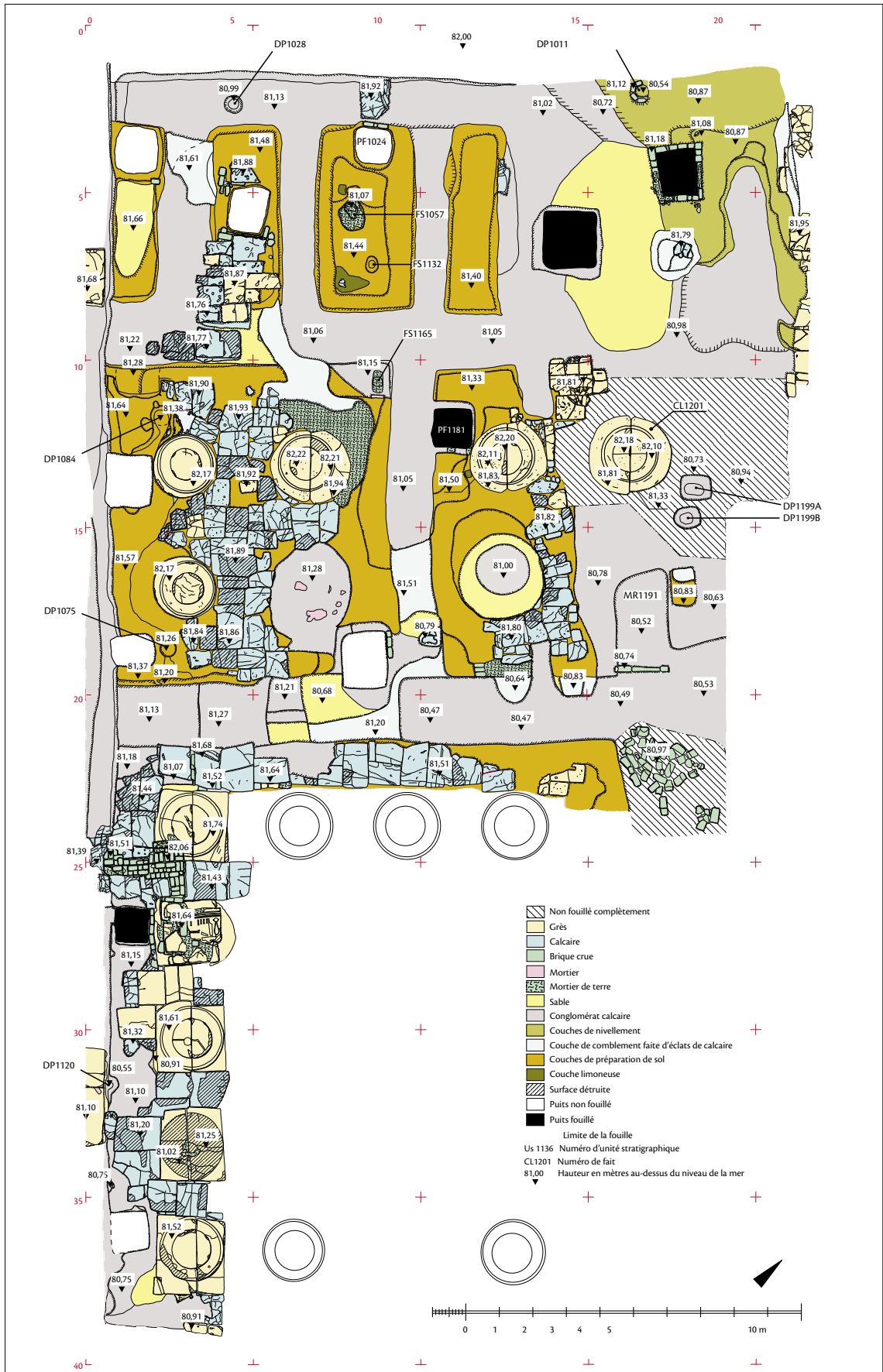
G. Steindorff, *Mission archéologique de Nubie 1929-1934. Aniba*, vol. 2: *Tafeln*, Glückstadt, Hambourg, New York, 1937.

WEINSTEIN 1973

J.M. Weinstein, *Foundation Deposits in Ancient Egypt*, PhD Thesis, University of Pennsylvania, 1973.

WINLOCK 1942

H.E. Winlock, *Excavations at Deir el Bahri 1911-1931*, New York, 1942.



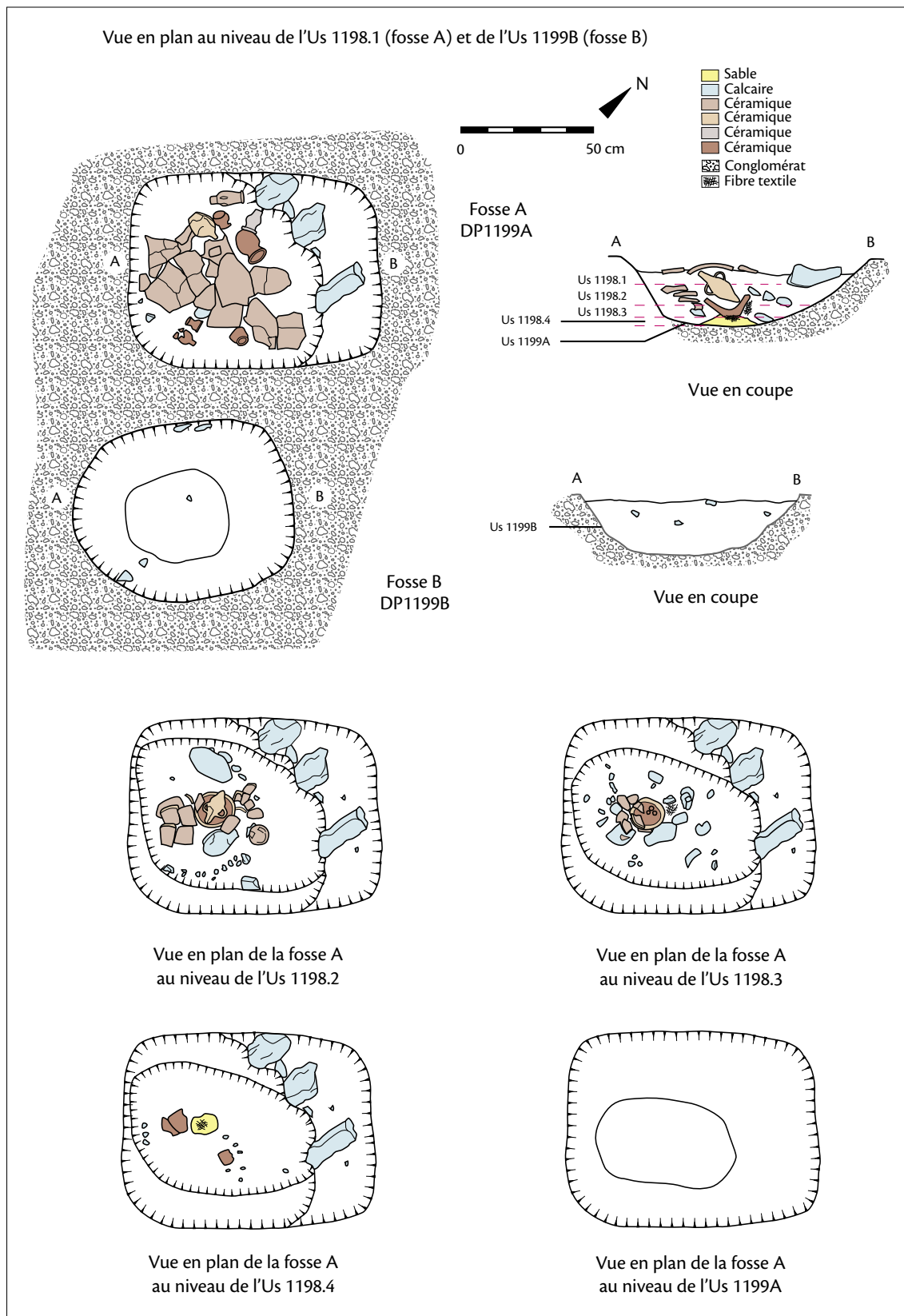
BIFAO 117 (2018), n. 2031237, Anika Ebel, Benoît Turson, François Mourou. **Pl. 1.** Plan général des fouilles du temple de Touy en 2015 (Relève de terrain/DAO T. Gutmann/D. Blaschta 2012/2015). Un dépôt de fondation découvert dans le temple de Touy. Étude micro-stratigraphique, étude céramologique et étude de synthèse © IFAO 2026 BIFAO en ligne <https://www.ifao.egnet.net>



Pl. 2a. Vue depuis le sud-est du quart nord de la salle hypostyle nord-est le matin du 19 novembre 2015 (Photo B. Lurson).



Pl. 2b. Vue de la fosse DP1199A au niveau de l'Us 1198.1 après démontage de l'Us 1197 (Photo J.-C. Sztuka).



PL. 3. Le dépôt de fondation DP1199 : Plans et coupes (Relevé de terrain/DAO F. Mourot/J.-C. Sztuka 2015).



PL. 4a. Vue de la fosse DP1199A au niveau de l'Us 1198.1 et de la fosse DP1199B au niveau de l'Us 1199 (Photo J.-C. Sztuka).



PL. 4b. Vue de la fosse DP1199A au niveau de l'Us 1198.2 (Photo J.-C. Sztuka).



Pl. 5a. Vue de la fosse DP1199A au niveau de l'Us 1198.3 (Photo J.-C. Sztuka).



Pl. 5b. Vue de l'Us 1198.3 depuis l'est (Photo J.-C. Sztuka).



PL. 6a. Vue de la fosse DP1199A au niveau de l'Us 1198.4 et de la fosse DP1199B au niveau de l'Us 1199 (Photo J.-C. Sztuka).



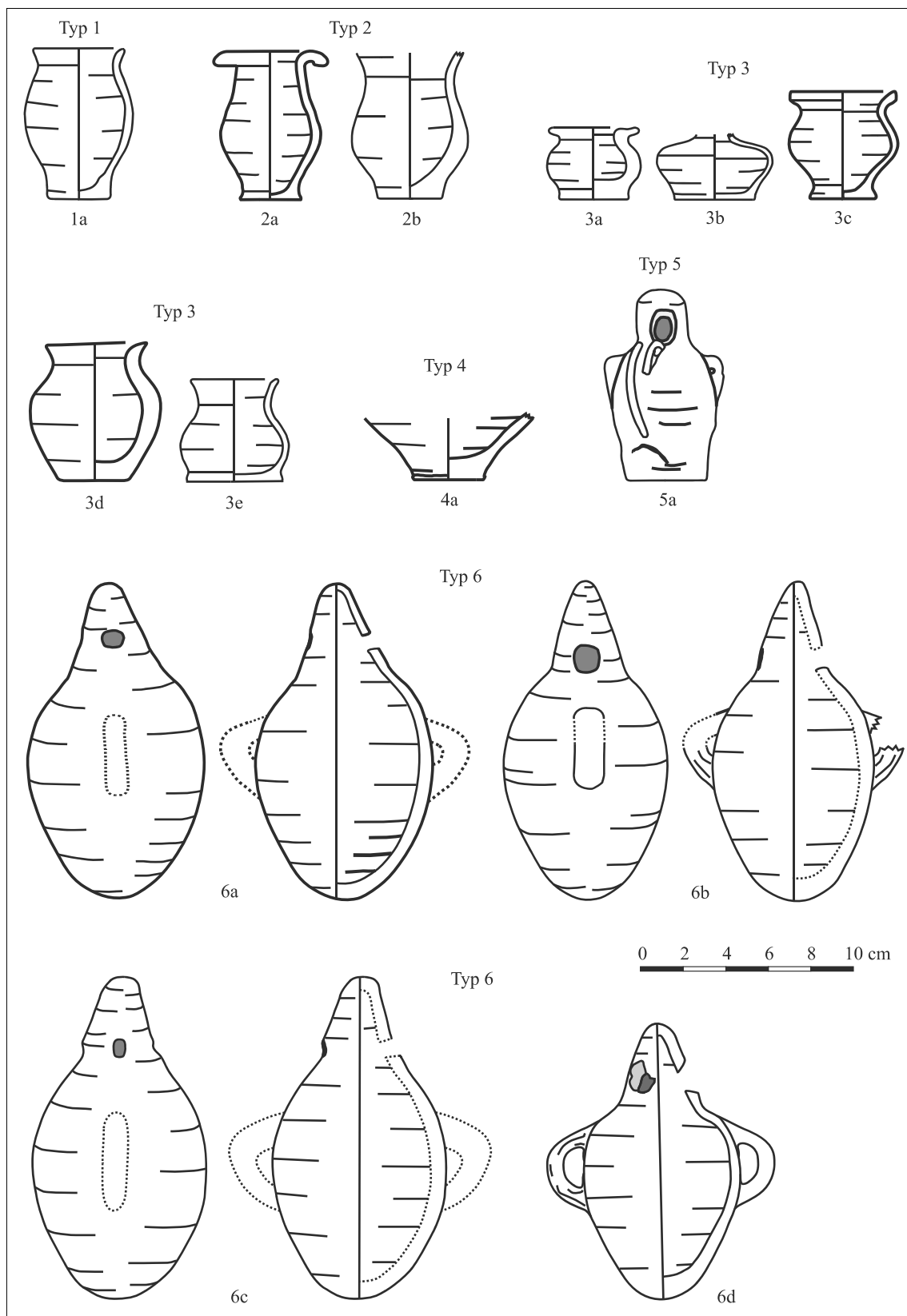
PL. 6b. Vue de l'Us 1198.4 depuis le nord-est (Photo J.-C. Sztuka).



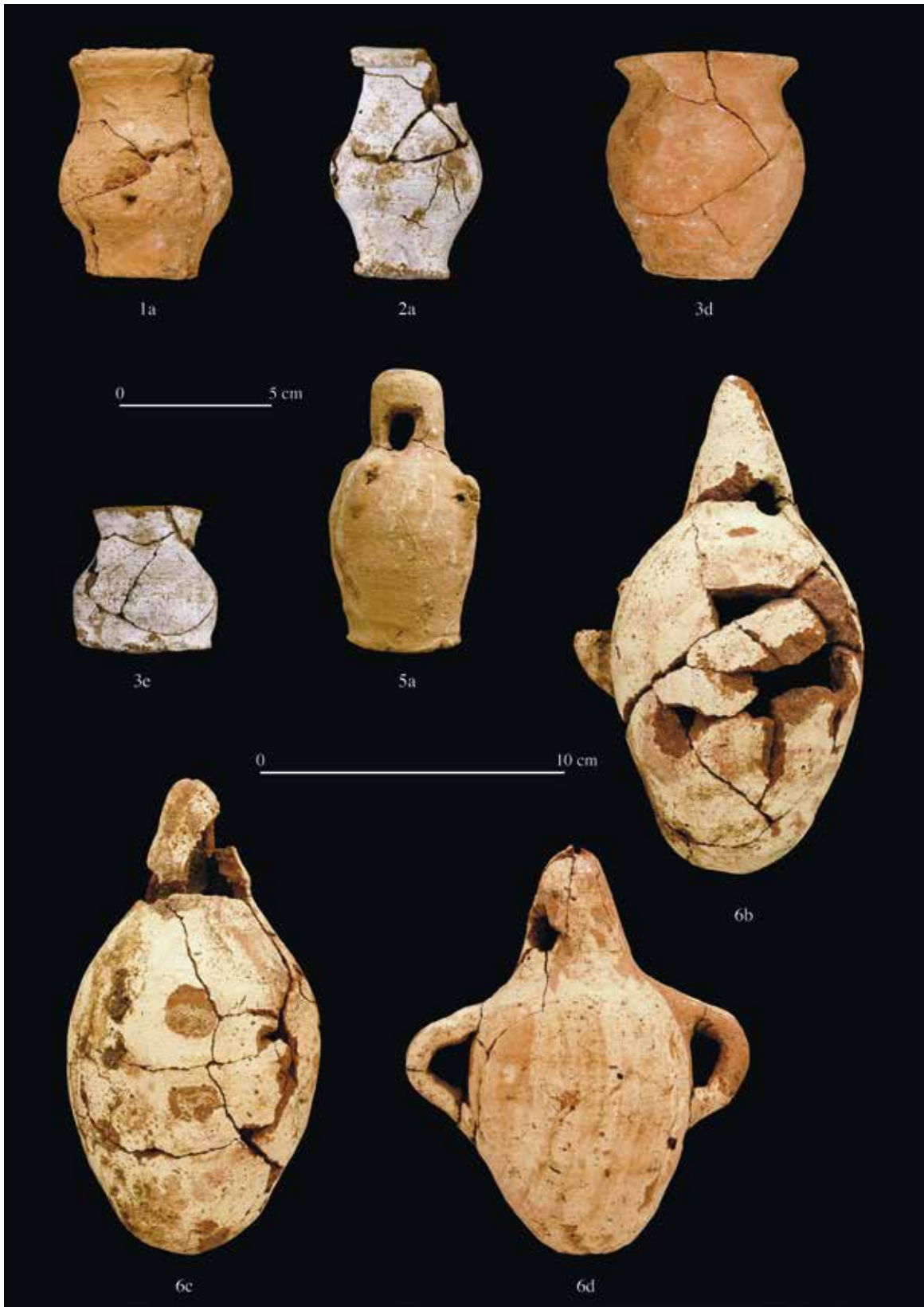
Pl. 7a. Le tissu TC15.1198.3.T-01 (Photo J.-C. Sztuka).



Pl. 7b. Vue des fosses DP1199A et DP1199B au niveau de l'Us 1199 (Photo J.-C. Sztuka).



PL. 8. Die Miniaturgefäße aus der Grube DP1199A (Zeichnungen Anke Ebel).



PL. 9. Auswahl der Miniaturgefäße aus der Grube DP1199A (Fotos © Yann Rantier/CNRS).